



Revue de presse du 5 juin 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Tournage TF1

- À Étretat - hélicoptères, détonations... On sait pourquoi TF1 vient y tourner – Paris Normandie
- Détonations, zodiacs et hélicoptères - pourquoi une partie du littoral est interdite d'accès à Étretat ? – 76 actu

Économie et vie des entreprises

- Près de Rouen. La Région investit 10 millions d'euros dans le Technicentre SNCF – Le courrier cauchois
- Adecco Medical recrute des professionnels de santé en Normandie - La Gazette France

Sécurité

- À Sotteville-lès-Rouen, cinq blessés par un tir de mortier d'artifice dans un lycée - Paris Normandie
- Tir de mortier au lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen, plusieurs élèves choqués – France 3
- Tir de mortier au lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen - importante intervention, des élèves pris en charge – 76 actu
- Un individu tire un mortier d'artifice dans une classe du lycée Marcel Sembat, à Sotteville-lès-Rouen - ICI
- Près de Dieppe, pourquoi la possible arrivée d'une enseignante fait peur à des parents d'élèves - Paris Normandie

Collectivités locales et équipements publics

- Coupures d'eau - le ras-le-bol des habitants de certains villages de la communauté de communes Terroir de Caux – ICI
- Mal-être du personnel, conséquences pour les résidents - Que se passe-t-il dans cet Ehpad d'Elbeuf ? – 76 actu
- Rouen - la Métropole et VNF scellent une alliance stratégique pour transformer la Seine - La Gazette France

Travaux et aménagements

- À Fécamp, l'annonce de futurs travaux sur le pont Gayant entraîne déjà une pétition - Paris Normandie

Justice

- Caudebec-lès-Elbeuf - l'élection des adjoints va-t-elle être annulée ? - Paris Normandie
- Élection municipale à Gainneville - les recours rejeté, Martial Galopin reste maire - Paris Normandie

- Les agents de la protection judiciaire de la jeunesse de Dieppe au bord du gouffre - Paris Normandie
- Mort du professeur Thierry Frébourg. Le CHU de Rouen condamné par le tribunal administratif - « Ce n'est pas ce qui répare la tragédie et la perte de mon frère » - Tendances Ouest

Éducation

- Manifestation lundi devant l'école de Bacqueville-en-Caux - les parents d'élèves ne désarment pas - Paris Normandie
- « C'est bon pour l'expérience » - près de Rouen, deux jeunes brillent au concours du meilleur apprenti de France – 76 actu

Santé

- Retour des chenilles processionnaires - démangeaisons, animaux de compagnie, pièges, les bons réflexes à adopter – 76 actu
- Bientôt un déménagement pour l'école d'infirmier(es) du Havre - On vous explique - 76 actu
- Lillebonne. Nouveaux services et spécialistes - l'hôpital affiche ses ambitions – Le courrier cauchois

Mobilité

- La satisfaction des usagers, la priorité numéro 1 du nouveau directeur régional SNCF Voyageurs lignes normandes – ICI
- Une voie SNCF au technicentre de Sotteville-lès-Rouen pour réparer les rames après des collisions avec les animaux - ICI

Politique

- Entre héritage fabiusien et mécanique municipale, comment le PS tisse (toujours) sa toile dans la métropole rouennaise – Le poulpe
- Pourquoi, en visite à Elbeuf, François Hollande a-t-il laissé la parole aux jeunes ? - Paris Normandie
- « C'est une chance de l'avoir vu » - des collégiens face à François Hollande – France 3

Immigration

- Saint-Valery-en-Caux. Le passeur de migrants au passé meurtrier suscite l'intérêt des tabloïds – Le courrier cauchois

Patrimoine

- La ministre de la Culture s'exprime pour la première fois sur le prêt de la tapisserie de Bayeux où « rien n'a été laissé au hasard » - France 3
- Dans le centre-ville de Rouen, cette ancienne église sera vendue moins de 400 000 € - Paris Normandie
- Rénovation des églises en Seine-Maritime - les élus se forment à préserver le patrimoine - Paris Normandie

Acteurs publics

- Emplois, comités sociaux d'administration, handicap... Quoi de neuf au JO cette semaine - Acteurs Publics

- Fonction publique - la Cour des comptes alerte sur l'absence globale de doctrine de l'État face à la montée des contractuels - Acteurs Publics
- Anticorruption - les administrations cherchent une méthode commune - Acteurs Publics
- Haute fonction publique - dans l'encadrement supérieur de l'État, une "sous-administration" qui fait débat - Acteurs Publics
- 12 % des proviseurs font état de postes d'enseignants non pourvus depuis septembre - Acteurs Publics

Hélicoptères, détonations... On sait pourquoi les caméras de TF1 tournent à Étretat

Christophe Frebou

~2 minutes

Depuis 8 heures et jusqu'à 16 heures, jeudi 4 juin, ainsi que vendredi 5 juin 2026 (de 7 à 11 heures), le chemin du littoral entre la plage d'Étretat et la Valleeuse d'Antifer sont inaccessibles aux piétons.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

[Deux hélicoptères sont appelés à survoler la commune](#). Au sol, en mer, ou dans les airs, un véritable dispositif est mis en place pour assurer un tournage que l'on imagine déjà réaliste et dynamique mené par les équipes de confrères de TF1.

Dès le matin, la préfecture de Seine-Maritime a prévenu. Les riverains pourraient être surpris par le bruit des rotors des hélicoptères, des détonations ou encore la présence de chiens d'intervention. Mais pour quel type de tournage ?

« Rendez-vous sur TF1 et LCI »

Tout de suite, on imagine celui d'une série ou d'une superproduction. La réponse ? C'est la mairie d'Étretat, elle-même, qui l'apporte. « Nous donnons rendez-vous aux résidents et aux visiteurs de la commune, le 14 juillet prochain, sur les antennes de TF1 et de LCI pour une grande émission spéciale ».

Il suffisait d'y penser ! Étretat sera à l'honneur au cours des célébrations de la fête nationale. Comme chaque année, les chaînes de télévision

mettent à l'honneur l'armée à l'occasion d'exercices menés sur le terrain et, le plus souvent, filmés en présence d'un journaliste embarqué aux côtés des militaires.

Rendez-vous donc le 14 juillet 2026 pour admirer Étretat et Le Tilleul d'une façon on ne peut plus originale.

Détonations, zodiacs et hélicoptères : pourquoi une partie du littoral est interdite d'accès à Étretat ?

Mathieu Charré

~3 minutes

Ces jeudi 4 et vendredi 5 juin, une partie du littoral d'Étretat est interdite d'accès, et un important dispositif mis en place. La raison ? Un tournage. Précisions.

Sur le même thème

[Falaises d'Étretat](#)



Ces jeudi 4 et vendredi 5 juin, une partie des plages, falaises et zones côtières est interdite à Étretat. (©LB/76actu)

Par [Mathieu Charré](#) Publié le 4 juin 2026 à 8h18 ; mis à jour le 4 juin 2026 à 15h20

Si vous entendez des détonations aux alentours [d'Étretat](#), pas de panique : la réalité a simplement rattrapé la fiction. Ces jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026 **une partie du littoral est interdite d'accès** et un important dispositif mis en place, nous apprend la préfecture de Normandie et de Seine-Maritime. La raison : un tournage.

Un tournage pendant deux jours dans les airs, sur terre et en mer

C'est la chaîne de télévision TF1 qui organise ce tournage pendant un jour et demi, et pousse la préfecture à interdire plages, [falaises](#) et zones côtières. À en croire le dispositif, on doit être sur un projet où l'action est présente : des hélicoptères et avions pourront sillonner le ciel, des zodiacs fendront les vagues, des motocross et chiens d'intervention fouleront le littoral.

Les promeneurs seinomarins ne pourront pas accéder aux côtes depuis la falaise d'aval d'Étretat jusqu'à la valleuse d'Antifer, sur la commune du Tilleul, en passant par le golf d'Étretat. L'interdiction court ce jeudi 4 juin de 8 h à 16 h, puis vendredi 5 juin de 8 h à 11 h.

À lire aussi



- [« Faire sonner une sirène à l'approche de la marée » : l'idée du nouveau maire d'Étretat face aux touristes imprudents](#)

La préfecture demande de « respecter les consignes de circulation pour la sécurité de tous ».

Si la chaîne n'a pas voulu trop en dévoiler sur le contenu, le programme tourné pendant ces deux jours sera diffusé le 14 juillet 2026 sur TF1 et LCI.

Près de Rouen. La Région investit 10 millions d'euros dans le Technicentre SNCF

Julie Hervieux

2-3 minutes

Au [Technicentre de Sotteville-lès-Rouen](#), la SNCF s'est dotée d'un nouvel espace, une voie "disponibilisante" ou "voie chocs" pour traiter plus rapidement le matériel ayant subi des heurts, notamment avec la faune sauvage, et réduire ainsi le temps d'indisponibilité des rames. Un bâtiment annexe du Technicentre pour nettoyer les rames à hautes pressions et ainsi retirer tout résidu organique.



La rame choquée est installée dans le bâtiment spécifique du Technicentre - Julie Hervieux

400 animaux heurtés par an

Mise en service en janvier dernier, cette "voie chocs" permet aux agents de nettoyer la rame qui a percuté un animal sauvage ou non, un arbre ou tout autre chose sur les rails dans un plus grand espace. *"Auparavant, ces opérations de nettoyage étaient effectuées à l'atelier, qui est dimensionné pour de la manutention classique. Les agents devaient donc vider l'atelier pour pouvoir nettoyer les rames et les rendre rapidement à la circulation, explique Philippe Mouly, directeur régional SNCF Voyageurs Lignes Normandes, jeudi 4 juin. Il s'agit de rendre le matériel le plus vite possible après un choc avec quelque chose. De nos jours, on compte un peu plus de 400 heurts d'animaux par an."* Depuis le début de l'année, 210 chocs avec des animaux ont été recensés en Seine-Maritime.

Dix millions investis

Pour ce nouvel espace, financé intégralement par la Région Normandie, dix millions d'euros ont été investis. *"Nous investissons continuellement dans les gares, leur accessibilité mais aussi dans le matériel, les rames, note Jean-Baptiste Gastinne, vice-président de la Région en charge des mobilités, des transports et de l'axe Seine. En dix ans, nous avons investi 2,5 milliards d'euros dans le ferroviaire. C'était un investissement nécessaire pour le confort des agents et pour limiter l'immobilisation de la rame"*. Cette "voie chocs" est très regardée au national. *"D'autres régions regardent ce qu'on propose ici. Cette voie va nous aider à avoir plus de rames rapidement pour les clients Nomad", ajoute Philippe Mouly. "Depuis 2019, on compte 25% de passagers supplémentaires", précise Jean-Baptiste Gastinne.*

Adecco Medical recrute des professionnels de santé en Normandie

Chloé Guerout

3-4 minutes

En bref

Face aux besoins persistants des établissements de santé et du secteur social, Adecco Medical ouvre 605 postes en Normandie et renforce son offre de formation.



© Photo d'illustration Adobe Stock

Publié le 5 juin 2026 - Mis à jour le 5 juin 2026

Adecco Medical, marque du groupe Adecco, a lancé une vaste campagne de recrutement en Normandie afin de répondre aux tensions persistantes dans les secteurs médical, paramédical et social. Au total, 605 postes sont à pourvoir dans la région, sur les 17 000 recrutements

annoncés à l'échelle nationale.

Les opportunités concernent aussi bien les hôpitaux, cliniques, Ehpad ainsi que les structures du secteur social. Parmi les postes proposés figurent notamment des médecins, infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie, préparateurs en pharmacie, techniciens de laboratoire, accompagnants éducatifs et sociaux ou encore éducateurs spécialisés.

Offres d'emploi et formations

L'offre se répartit entre 335 missions d'intérim, 230 contrats à durée déterminée (CDD) ou contrats à durée indéterminée (CDI), ainsi que 40 CDI intérimaires. Les recrutements s'adressent à des profils de tous niveaux d'expérience, dans des établissements publics comme privés.

Au-delà du recrutement, Adecco Medical mise également sur la montée en compétences. Les candidats bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un accès à plus de 300 modules de formation, proposés en présentiel, à distance ou en classe virtuelle.

«Les établissements ne cherchent pas seulement à pourvoir des postes. En complément d'un engagement dans la durée, les professionnels de santé recherchent une adéquation ajustée entre les compétences et l'environnement de travail», souligne Gaëtan Talpaert, directeur général d'Adecco Medical.

À Sotteville-lès-Rouen, cinq blessés par un tir de mortier d'artifice dans un lycée

Mélanie Bourdon

6–7 minutes

Sapeurs-pompiers et police sont intervenus au lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen le 4 juin 2026. Cinq personnes ont été légèrement blessées par un tir de mortier d'artifice en pleine classe.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par Mélanie BOURDON, Blaise DIAGNE, [Sylvain Auffret](#) et Gaspard Lagnel

Publié: 4 Juin 2026 à 16h37 Modifié: 4 Juin 2026 à 22h09 Temps de lecture: 1 min

Police et sapeurs-pompiers sont intervenus au [lycée Marcel-Sembat](#) à Sotteville-lès-Rouen vers 15 heures, jeudi 4 juin 2026. Selon la préfecture, un individu s'est introduit dans une classe du lycée où se trouvaient dix-huit élèves de première et leur professeur de mathématiques et a effectué un tir de mortier d'artifice.

Toutes les personnes présentes ont été prises en charge par le psychologue de l'établissement et le Smur. Au final, quatre élèves présentent de légers acouphènes et le professeur souffre de douleurs musculaires. Ils ont tous regagné leur domicile.

Trente-huit sapeurs et dix-neuf véhicules ont été envoyés sur les lieux. Le maire Alexis Ragache et la première adjointe aux Affaires scolaires Laurence Renou se sont rendus sur place.

« J'en tremble encore »

Les parents des élèves présents dans la classe où le mortier a été tiré ont été prévenus par l'établissement et sont venus récupérer leurs enfants. *« J'ai eu très peur. Ils m'ont appelé en me disant de ne pas m'inquiéter, que mon fils allait bien, témoigne une maman au bord des larmes, mais je ne savais pas ce qu'il s'était passé. Ils me disaient que mon fils était pris en charge par les pompiers mais je n'arrêtais pas de leur demander « qu'est-ce qui s'est passé ? ». J'en tremble encore ».*

« Les tables et les chaises tremblaient. J'ai jeté la table devant moi pour me dégager et j'ai attrapé mon camarade pour sortir. »

Un élève du lycée Marcel-Sembat

Son fils était en cours de mathématiques quand une personne a ouvert la porte et a lancé le mortier. *« Je n'ai pas vu sa tête, il a refermé la porte aussitôt. Il y a eu au moins dix ou douze explosions,*

comme des tirs de mitraillettes, témoigne l'adolescent en dégainant une vidéo captée par un camarade. Les tables et les chaises tremblaient. J'ai jeté la table devant moi pour me dégager et attrapé mon camarade pour sortir. »

Le lycéen a vu ses amis blessés. « *L'un saignait à la jambe, l'autre à l'oreille. Je crois que mon prof s'est fait mal au dos en reculant contre son bureau* », a-t-il témoigné.

Quelques minutes plus tard, une autre maman sort avec son enfant, qui souffre d'une légère douleur à l'oreille. Encore sous le choc, elle s'interroge. « *Il paraît que c'est une personne extérieure au lycée. ça m'inquiète, comment a-t-il pu entrer ? Il y a un problème de sécurité* », nous a-t-elle lancé.

Le bal des terminales annulé

La classe, puis le reste des élèves, ont évacué les bâtiments. « *J'étais dans le self en train de préparer le bal de ce soir, parce que c'est le dernier jour des terminales, quand on est venu nous dire de tout enlever et d'évacuer. Le bal a été annulé, mais le proviseur nous a dit qu'on pourrait peut-être le réorganiser un peu plus tard* », raconte Adèle, élève de terminale.

Les élèves ont dû remballer leurs beaux habits et aider à remettre les tables dans la cantine. Ils se sont longuement attardés pour se dire au revoir avant de retourner à leurs révisions.

L'auteur du tir recherché

Une enquête a été ouverte pour violences volontaires, a indiqué le procureur de Rouen, qui précise que l'un des quatre élèves a été très choqué. L'auteur du tir est toujours recherché, précise la préfecture.

Tir de mortier au lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen, plusieurs élèves choqués

Myriam Libert

~2 minutes

Un individu s'est introduit dans une classe du lycée Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen ce jeudi 4 juin dans l'après-midi, et aurait tiré un mortier. Le tir n'a pas fait de blessés, mais un élève a été choqué par le bruit, et quatre personnes ont été prises en charge pour des acouphènes. Une enquête a été confiée à la police nationale de Seine-Maritime. L'auteur des faits est toujours recherché.

Il était aux alentours de 15 heures ce jeudi après-midi, lorsqu'un individu s'est introduit dans une classe du lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen, pour y tirer un mortier. Dans la classe se trouvaient 18 élèves et leur professeur

D'après le procureur de Rouen Sébastien Gallois, le tir de mortier n'a pas fait de blessé, mais un élève a été particulièrement choqué par le bruit. Quatre autres se sont plaints d'acouphènes, et une cinquième personne souffrirait de douleurs musculaires. Tous ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers et les équipes du SMUR, et ont pu voir la psychologue s'ils le souhaitent, avant de regagner leur domicile.

Le procureur de Rouen a ouvert une enquête pour violences volontaires, confiée à la DIPN 76, la Direction Interdépartementale de la Police Nationale. À cette heure, l'auteur des faits n'a pas été retrouvé.

Tir de mortier au lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen : importante intervention, des élèves pris en charge

Fabien Massin

~3 minutes

Une opération de police et de secours a été menée jeudi 4 juin 2026 dans l'après-midi au lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen, pour un tir de mortier.



Police et pompiers sont intervenus dans l'après-midi de jeudi 4 juin 2026 au lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen. (©AF/76actu)

Par [Fabien Massin](#) Publié le 4 juin 2026 à 17h16

La police et les secours sont intervenus jeudi 4 juin 2026 dans l'après-midi au lycée Marcel-Sembat, à [Sotteville-lès-Rouen \(Seine-Maritime\)](#).

En cause : **un jet de mortier** au sein de l'établissement, qui serait

survenu aux alentours de 15heures, confirme une source policière à 76actu.

Un tir de mortier dans une classe

En conséquence, la rue Salva a été bloquée. La préfecture de la Seine-Maritime détaille : « Un individu s'est introduit dans une classe du lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen vers 15h, dans laquelle il a tiré un mortier. Dans la salle se trouvaient 18 élèves et leur professeur. Après avoir été pris en charge par les sapeurs-pompiers et les équipes du SMUR, quatre d'entre elles [personnes] présentent **de légers acouphènes et une cinquième des douleurs musculaires**. Toutes ont été vues par la psychologue de l'établissement et le SMUR, puis ont pu regagner leur domicile. »

« Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances et retrouver l'auteur du tir », précise la préfecture.

Un élève très choqué par le bruit

19 véhicules et 38 sapeurs-pompiers ont été mobilisés. Du côté de la Ville de Sottteville, le maire et la première adjointe se sont rendus sur place, et la police municipale a été mobilisée.

Interrogé par 76actu, le procureur de la République informe qu'un élève a été « **très choqué par le bruit** », et qu'une enquête a été ouverte pour « **violences volontaires** », confiée à la DIPN 76.

Avec Adrien Filoche

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Un individu tire un mortier d'artifice dans une classe du lycée Marcel Sembat, à Sotteville-lès-Rouen

Christine Wurtz

3–4 minutes

Publié le jeudi 4 juin 2026 à 17:19 Mis à jour le jeudi 4 juin 2026 à 18:18

Un individu a tiré un mortier d'artifice dans une classe du lycée Marcel-Sembat, à Sotteville-lès-Rouen, ce jeudi après-midi. Quatre élèves souffrant d'acouphènes ont été pris en charge ainsi que leur professeur souffrant de douleurs musculaires au dos. L'auteur est recherché.

Un individu s'est introduit dans une classe du lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen ce jeudi 4 juin 2026 vers 15 heures, et a tiré un mortier d'artifice, indique la préfecture de la Seine-Maritime. À ce moment-là, 18 élèves ainsi que leur professeur se trouvaient dans la salle.

Les secours, aussitôt alertés, ont pris en charge quatre élèves, se plaignant de légers acouphènes, ainsi que leur enseignant, souffrant de douleurs musculaires au dos. Tous ont été vus par la psychologue de l'établissement et le Smur, puis ont pu regagner leur domicile, précise la préfecture. Une cellule d'écoute a été déployée au sein de l'établissement pour les élèves.

Une enquête ouverte

Une enquête est ouverte pour "*violences volontaires*", précise le procureur de la République de Rouen, et confiée à la police nationale, pour déterminer les circonstances de cette intrusion et retrouver l'auteur de ce tir. Au total, 19 véhicules et 38 sapeurs-pompiers ont été mobilisés

sur cette intervention.

Compte tenu des circonstances, indique l'établissement dans un message envoyé à tous les parents d'élèves du lycée, le bal de fin d'année prévu ce jeudi soir est annulé.

- [Secours – Pompiers](#)
- [Éducation nationale](#)
- [Police nationale](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- Le lycée de la Providence Sainte-Thérèse, dans le centre de Rouen, a été évacué ce lundi 2 mars en début de matinée, après avoir reçu une alerte à la bombe. Il s'agissait d'une fausse alerte.

Le 02/03/2026 à 14:26

- Un collégien scolarisé en troisième au collège Bobée d'Yvetot est décédé dans la nuit du 5 au 6 mars après avoir chuté d'un immeuble à Athènes, en Grèce, où il était en voyage scolaire avec 62 autres camarades. La piste accidentelle est retenue, nous indique le parquet de Rouen.

Le 06/03/2026 à 18:57

- Un homme de 21 ans a été blessé à la jambe par le tir d'un policier ce mardi après midi, dans le secteur de la rue Francis-Yard à Rouen, sur le parcours du Tour de France. Armé d'un couteau, il a menacé des spectateurs et s'en est pris à un policier. Il a été placé en garde-à-vue.

Le 08/07/2025 à 16:46

Près de Dieppe, pourquoi la possible arrivée d'une enseignante fait peur à des parents d'élèves

Arnaud Commun

8–10 minutes

Des parents d'élèves scolarisés à l'école primaire La Providence de Saint-Aubin-sur-Scie, à côté de Dieppe, ont appris l'arrivée possible d'une enseignante suspectée de maltraitements en maternelle à Bacqueville-en-Caux. Le diocèse se veut à la fois compréhensif et rassurant.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par [Arnaud Commun](#)

Publié: 5 Juin 2026 à 06h02 Temps de lecture: 2 min

« *Nous sommes inquiets* », insiste Caroline (*), maman d'au moins un élève scolarisé à l'école élémentaire privée La Providence de Saint-Aubin-sur-Scie, à côté de Dieppe, le jeudi 4 juin 2026. « *Jeudi dernier, à la sortie de l'école, nous avons appris qu'une enseignante, suspectée de violences sur des enfants scolarisés à l'école Saint-Léonard de Bacqueville-en-Caux, pourrait venir à La Providence à la rentrée de septembre 2026.* »

Caroline ajoute : « *En début de semaine, la directrice de l'école nous a confirmé que cette maîtresse était pressentie pour venir à La Providence, et qu'elle serait remplacée en attendant son procès. À Bacqueville-en-Caux, elle enseignait en maternelle, en petite et moyenne sections. À La Providence, elle ferait classe aux CM1.* »

« Son arrivée envisagée »

Comme d'autres parents, la jeune femme s'est rapprochée de mères et de pères d'enfants inscrits [à l'école Saint-Léonard de Bacqueville-en-Caux](#). Elle confie : « *Ce qu'ils lui reprochent, c'est d'avoir enfermé des enfants dans un placard dans le noir, du harcèlement moral, des violences... Cela fait peur. Notre inquiétude en tant que parents est donc qu'elle rejoigne l'école La Providence à la rentrée.* »

L'école privée La Providence accueille des enfants dès 2 ans jusqu'au CM2 - Photo Paris Normandie

Le diocèse, qui gère notamment les mouvements de personnels au sein des écoles privées catholiques, se veut rassurant : « *Si l'enseignante est réaffectée, c'est qu'il n'y a pas de crainte*

pour les enfants. Son arrivée à La Providence est envisagée. Mais elle n'est pas définitivement affectée à La Providence », explique Claire Cadinot-Gouffé, de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC).

Claire Cadinot-Gouffé précise : *« In fine, c'est le rectorat qui valide ces affectations. La commission se tient au mois de juillet. L'employeur reste bien l'Éducation nationale. »*

Principe de précaution

En attendant, la professeure des écoles mise en cause n'exerce plus. La cadre de la DDEC explique : *« À partir du moment où il y a un dépôt de plainte, il y a forcément une suspension administrative. Cela ne veut pas forcément dire que la personne est en tort. La suspension ne revêt pas un caractère de sanction. »* Il s'agit d'un principe de précaution qui ne remet pas en cause la présomption d'innocence.

Cette enseignante ne pourra pas venir dans un établissement dans lequel tous les parents se seront ligüés contre elle

Claire Cadinot-Gouffé, De la Direction diocésaine de l'enseignement catholique

Persuadés qu'il n'y a pas de fumée sans feu, des parents d'écôliers de la Providence rédigent actuellement des courriers, qui feront l'objet d'un envoi groupé à l'intention du diocèse. Claire Cadinot-Gouffé met en garde : *« Il faut aussi alerter les parents que ce qu'ils sont en train de faire peut se retourner contre eux. Il ne faut pas détruire les personnes. Les gens parlent beaucoup sans avoir tous les tenants et les aboutissants. »*

Une mobilisation de parents d'élèves ne serait pas sans conséquence : *« Cette enseignante ne pourra pas venir dans un établissement dans lequel tous les parents se seront ligüés contre elle. Il faut faire attention aux enfants et je comprends l'inquiétude des parents. Il faut aussi faire attention aux personnes. »*

« Cris, tirage de bras ou de capuche »

Cette référente du diocèse pour les écoles du premier degré assure qu'*« aucune violence avérée n'a été apportée à notre connaissance. Il y a peut-être eu des gestes pas forcément ajustés, des paroles ou des gestes qui manquaient de rondeur ou de douceur, mais pas de maltraitance. »* Elle dément tout corporatisme : *« On ne souhaite pas protéger a priori l'enseignante. Mais on invite à la vigilance parce que ce n'est pas statué. »*

La procureure de la République de Dieppe, Marion Meunier, confirme qu'*« une enquête pénale a été diligentée par notre parquet suite à la plainte d'un parent d'élève déposée en septembre dernier concernant les agissements violents (cris, tirage de bras ou de capuche) qu'auraient subis certains enfants d'une classe de maternelle de la part de leur enseignante. »*

Audience le 9 octobre 2026

La magistrate précise qu'« à l'issue de l'enquête, après auditions de différents témoins, puis de l'enseignante mise en cause, une convocation devant le tribunal correctionnel lui a été délivrée pour ces faits, qualifiés de violences sur mineurs de 15 ans par personne ayant autorité. L'audience est fixée au 9 octobre prochain. »

Le parquet fait preuve de pondération : « S'agissant de l'identité comme de l'âge de la mise en cause, je n'entends pas communiquer d'éléments. » La procureure rappelle que cette femme est « présumée innocente ».

L'histoire récente invite d'ailleurs à la prudence : le 17 mars 2026, [une professeure des écoles, qui avait été mise en cause par cinq familles pour des maltraitances sur des enfants de 3 ans, dans une école publique de Petit-Caux, près de Dieppe, a été relaxée](#) par le tribunal correctionnel de Dieppe. Des parents s'étaient ligüés contre cette femme, suspendue à titre conservatoire en 2024.

Nous n'avons pas été en mesure de joindre la professeure des écoles mise en cause.

(*) Prénom d'emprunt

Lire aussi

Dans le centre-ville de Rouen, cette ancienne église sera vendue moins de 400 000 €

Robin Rioult

5–6 minutes

Désacralisée en 1999, la chapelle des Franciscaines est de retour sur le marché de l'immobilier à Rouen. Elle contient notamment une fresque de l'artiste Maurice Denis, « le Nabi aux belles icônes ». Le promoteur Bim Immobilier a trouvé un acheteur potentiel.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par Robin Rioult

Publié: 4 Juin 2026 à 18h43 Temps de lecture: 1 min

Inaugurée en 1929, désacralisées en 1999, la chapelle des Franciscaines de la rue de Joyeuse est de retour sur le marché de l'immobilier. Construite peu avant la seconde guerre mondiale, cette ancienne église de 520m² est riche sur le plan artistique. Elle contient une fresque religieuse peinte par [l'artiste post-impressionniste Maurice Denis](#), « le Nabi aux belles icônes. »

Elle dispose également de tout ce qui fait une église, même si le bâtiment de trois étages n'est plus considéré comme un lieu consacré par [les autorités catholiques](#) : orgue, autel, sacristies... La chapelle compte deux caves, dont un théâtre en sous-sol, ainsi qu'un terrain de 200m².

Un bâtiment exceptionnel

L'endroit avait originellement été vendu à un particulier par les sœurs apostoliques. Aujourd'hui, il est de retour sur le marché. Sur Instagram, l'agent immobilier Stéphane Bertrem précise que le bâtiment est au milieu d'une copropriété, mais n'en fait pas partie. « *Je vends une église, un orgue, un jardin, un théâtre* », énumère le professionnel.

Sur son annonce en ligne, son agence, [Bim immobilier](#), affiche un prix de 375 000 €. Sans surprise, le bâtiment n'est pas soumis au diagnostic de performance énergétique. Il compte cependant un compteur d'eau, un compteur électrique et l'accès au tout-à-l'égout. Si son intérieur est en bon état, l'endroit ne comprend ni parking, ni ascenseur.

Sans surprise, il n'aura pas fallu longtemps pour que ce charmant bâtiment trouve preneur. Les visiteurs se sont succédés à l'intérieur de la Chapelle des franciscaines, qui n'avait certainement pas vu une telle activité depuis des années. « *On a eu entre 20 et 30 personnes je pense* », souligne un employé de Bim Immobilier, qui s'est gracieusement déplacé pour nous ouvrir l'accès à la cour de l'immeuble contenant l'édifice.

Sur place, l'endroit n'a rien perdu de son charme caractéristique. On sent même encore cette odeur si typique des églises de villages planer dans l'air. « *C'est vraiment un beau bâtiment* », souffle un autre employé. L'agence pense d'ailleurs avoir décroché un acheteur sérieux, avec à la fois les fonds nécessaires et un projet pour l'endroit. Qui sait, peut-être sera-t-il ouvert au public ?

Lire aussi

Mal-être du personnel, conséquences pour les résidents : que se passe-t-il dans cet Ehpad d'Elbeuf ?

Emilien Jacques

7-9 minutes

Après le mouvement de grève d'avril 2026 dénonçant les conditions de travail à l'Ehpad La Ruche d'Elbeuf, d'anciens salariés apportent leur témoignage. La direction se défend.

Sur le même thème

[Droit des travailleurs](#)

[Ehpad](#)

Article réservé aux abonnés



Après le mouvement de grève d'avril 2026 dénonçant des mauvaises conditions de travail à l'Ehpad La Ruche d'Elbeuf (Seine-Maritime),

d'anciens salariés confirment les dysfonctionnements au sein de l'établissement. ©Emilien Jacques

Par [Emilien Jacques](#) Publié le 4 juin 2026 à 17h36

Il y a encore quelques semaines, plusieurs salariés de l'**Ehpad La Ruche**, à [Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#), accrochaient une banderole à l'entrée de l'établissement annonçant leur « ras-le-bol », et se mettaient en grève le temps d'une journée. Leur objectif ? Attirer l'attention sur leurs **mauvaises conditions de travail**, qui entament leur santé physique et morale, mais aussi le bon accompagnement des résidents. Mais que subissent concrètement les équipes de cet Ehpad ? D'anciens employés ont tenu à apporter leurs précisions et révéler la nature des **dysfonctionnements** au sein de La Ruche, alors que la direction, elle, réfute en partie ces accusations.

Des salariés dépassés

Un des principaux motifs de mécontentement des grévistes d'avril dernier est le **manque de personnel** au sein de La Ruche. Avec une trentaine de salariés pour **86 résidents**, l'établissement est continuellement en tension selon les soignants, qui voient, par exemple, leurs plannings modifiés au jour le jour, où peuvent être appelés sur leurs jours de repos.

Sophie* a travaillé plusieurs années au sein de l'Ehpad elbeuvien et a été un témoin direct des conséquences de cette gestion des effectifs. « On sent les salariés **épuisés**, entame-t-elle. On les fait culpabiliser de ne pas pouvoir être partout, parfois même de partir en vacances. Ils sont pris pour des **pions**. »





Le mardi 14 avril 2026, une partie du personnel de l'Ehpad La Ruche, à Elbeuf (Seine-Maritime), manifestait devant l'établissement pour dénoncer les mauvaises conditions de travail. ©Aurélien Delavaud

L'ancienne salariée affirme que ce traitement du personnel amoindrit sa qualité « d'accompagnement et de prise en soin » des résidents. « Mais si on ne leur donne pas un minimum de moyen, comment font-ils ? », interroge-t-elle. « On est très loin des valeurs de la **Croix-Rouge** », conclut l'ancienne salariée, en référence à l'organisme gestionnaire de l'établissement.

« Aucune surcharge de travail », selon la direction

Pour la directrice de l'Ehpad La Ruche, Corinne Priollaud, « l'accompagnement des résidents ainsi que les conditions de travail des professionnels » constituent une « priorité » pour la Croix-Rouge française. Cependant, elle assure qu'« à ce stade, **aucune surcharge** structurelle de travail n'a été constatée par l'équipe de direction ».

Bien qu'elle admette rencontrer parfois « des absences ponctuelles », la directrice assure que l'établissement veille à organiser son activité et « assurer la continuité des soins ».

Une rémunération peu attractive

Mais Corinne Priollaud n'oublie pas de rappeler que « les candidatures restent rares, ce qui peut entraîner des tensions organisationnelles temporaires », et assure que l'Ehpad « poursuit activement ses **recrutements** ».

Ce manque d'attractivité a une explication d'ordre financière selon Alice*, salarié de La Ruche durant de nombreuses années. « Les salaires sont **extrêmement bas** », affirme-t-elle. Ainsi, selon elle, les aides-soignants diplômés et candidats à l'embauche préfèrent s'orienter vers la fonction

publique, où la rémunération est plus élevée.

Quant aux membres du personnel de l'Ehpad d'Elbeuf, « une fois qu'ils ont le diplôme d'aide-soignant, **ils s'en vont** à cause du salaire qui fait vraiment défaut », explique Alice.

Des changements de direction fréquents

Un roulement des effectifs qui s'observe également en haut de l'organigramme et pose tout autant de soucis organisationnels. « Depuis 2021 j'ai vu 5 ou 6 directions différentes, rapporte Madame D., dont le mari réside à l'Ehpad La Ruche. Je vois bien que ça pose des **problèmes d'organisation** », poursuit l'épouse qui se rend sur les lieux quatre fois par semaine.

Alice, elle, a eu tout le temps d'observer ces **changements de direction** durant ses années à La Ruche, et les nombreux changements de cap qu'ils ont entraîné.

Chaque direction veut imposer ses propres règles, ses propres codes. Mais ils veulent imposer ces choses sans s'imprégner de l'histoire de cet Ehpad », déplore celle que l'on sent encore attachée à l'établissement. « C'est un superbe outil, tout neuf. Il y a de superbes choses à faire dans cet établissement, mais c'est gâché par une mauvaise gestion.

Une gestion appliquée sans dialogue de la part de la direction envers les salariés, selon les manifestants du 14 avril. Un constat que ne partage pas Corinne Priollaud, en poste depuis le 2 mars dernier : « Un **dialogue** régulier est mené avec les représentants du personnel avec l'appui d'un **cadre de santé** venu renforcer l'accompagnement des équipes. Ce dialogue constitue un axe essentiel de fonctionnement de l'établissement. Les projets de l'établissement sont construits de manière **collective** », assure la directrice.

Un gel des entrées décidée par l'Agence régionale de la santé en 2024

Les près de 380 Ehpad normands font l'objet de contrôles réguliers de la part de l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie, comme ce fut le

cas pour l'Ehpad La Ruche d'Elbeuf en 2019, puis en octobre 2024.

« Le contrôle de 2024 a permis de constater une persistance des dysfonctionnement constatés en 2019, en particulier concernant la sécurisation des locaux, le circuit du médicament ou encore la gouvernance », rapporte l'ARS, qui a procédé au gel des nouveaux entrants dans l'établissement, considérant ces dysfonctionnement « porteurs de risques pour la qualité et la sécurité de la prise en charge. »

Ce gel des admissions a été levé en juillet 2025 par l'ARS, après avoir constaté « une dynamique et une évolution favorable à la situation ».

L'Ehpad La Ruche confirme qu'un « plan d'amélioration continue » a été mis en œuvre à la suite de ce contrôle en 2024 pour permettre la levée de ce gel. L'établissement assure poursuivre aujourd'hui « ses échanges réguliers avec l'ARS et le Conseil départemental afin de maintenir cette dynamique. »

**Les prénoms ont été modifiés*

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Rouen : la Métropole et VNF scellent une alliance stratégique pour transformer la Seine

J.M

~4 minutes

En bref

La Métropole Rouen Normandie et Voies navigables de France (VNF) ont signé une charte de partenariat de cinq ans, destinée à renforcer le rôle de la Seine dans le développement du territoire.



Rouen renforce sa stratégie autour de Seine © Métropole Rouen Normandie.

Signée le 2 juin par Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Métropole Rouen Normandie, et Cécile Avezard, directrice générale de VNF, cette nouvelle charte fixe un cadre de coopération destiné à valoriser les 95 kilomètres de Seine qui traversent le territoire métropolitain et bordent 32 communes.

Au-delà de la dimension institutionnelle, le partenariat s'accompagne d'une série de projets concrets appelés à remodeler durablement les berges et les infrastructures fluviales. En rive droite, les quais de Paris et du Pré-aux-Loups feront l'objet d'opérations de restauration et de requalification conciliant activités économiques, usages urbains et renaturation des espaces.

En rive gauche, dans le cadre du projet Saint-Sever Nouvelle Gare, les quais Anquetil, du Cours la Reine et d'Elbeuf doivent progressivement accueillir de nouvelles activités logistiques, des espaces de loisirs, des mobilités douces ainsi que des bateaux-activités. Une liaison vers l'île Lacroix est également envisagée.

Développement du port fluvial du Jonquay

Le partenariat prévoit aussi la création d'une promenade le long des berges de l'île ainsi que la réhabilitation d'anciens bâtiments de VNF. Autre dossier majeur : le développement du port fluvial du Jonquay, un site de 51 hectares situé entre Amfreville-la-Mi-Voie et Sotteville-lès-Rouen. Les deux partenaires souhaitent y favoriser l'implantation d'activités économiques utilisant davantage le transport fluvial afin de réduire le trafic routier et les émissions de gaz à effet de serre.

La convention prévoit également des actions en faveur de la biodiversité, de la modernisation de la flotte fluviale, du tourisme de nature et du développement de l'itinéraire cyclable La Seine à Vélo.

À l'échelle nationale, cette coopération illustre la montée en puissance du transport fluvial dans les politiques publiques de transition écologique et de compétitivité logistique. Face à la saturation de certains axes routiers et aux objectifs de réduction des émissions de carbone, les pouvoirs

publics cherchent à accroître la part du fret transporté par voie d'eau.

À Fécamp, l'annonce de futurs travaux sur le pont Gayant entraîne déjà une pétition

Matthias Chaventré

6–7 minutes

Jusqu'à dix-huit mois de fermeture pour le pont Gayant : à Fécamp, l'hypothèse d'un long chantier inquiète des commerçants, mais aussi des riverains. Une pétition circule déjà pour réclamer des solutions de déviation adaptées.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#) À Fécamp, le pont Gayant comptabilise plus de 5000 passages par jour : bus, voitures, vélos, camions... et piétons. - Matthias Chaventré/Paris Normandie

Par [Matthias Chaventré](#)

Publié: 4 Juin 2026 à 18h01 Temps de lecture: 2 min

L'affichette comportant une pétition – via un QR code – a déjà pris place dans de nombreuses vitrines de commerces, à [Fécamp](#). Si le calendrier de fermeture du pont Gayant n'est pas connu, l'ouvrage est tellement nécessaire à la vie de Fécamp, à la circulation, à la fréquentation du centre-ville et du port qu'il n'est pas étonnant que les inquiétudes se fassent déjà entendre. Il est question d'une réfection inédite du pont, propriété du Département, en 2027 ou 2028. Sur une durée de 10 à 18 mois, selon les sources. Il relie une entrée de ville et le port, au centre-ville et à la plage.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Une solution qui n'en est pas une ?

Ces dernières années, l'ouvrage installé en 1958 est tombé en panne à plusieurs reprises. Obligeant déjà à des semaines de déviation via les rues du Précieux-Sang et de l'Aumône. Pour des commerçants, et leur association professionnelle, ce tracé passant par de petites rues n'est pas une solution, surtout durant une longue période. La pétition réclame que le contournement du pont passe par le quai de Verdun. Hors de question, répondent le Département et le Port, eu égard à la réglementation stricte [International Ship and Port Facility Security](#).

Les affichettes prennent place un peu partout sur les portes et façades des commerces. - Matthias Chaventré/Paris Normandie

« Le coup de trop sur la tête des commerces » ?

Les commerçants n'en démordent pas. Leurs établissements (restaurant, boulangerie, prêt-à-porter, etc.) ont connu des baisses de fréquentation drastiques lors de fermetures du pont. Mais qu'en pensent les habitants ? « *Franchement, j'ai peur que ce soit le coup de trop sur la tête des*

commerces qui sont déjà souvent à la peine, raisonne Michel, habitué du centre-ville. On pourra faire l'effort d'aller vers eux malgré la déviation, mais cela ne suffira pas à leurs chiffres d'affaires. »

Déjà que sur quelques semaines de panne en été, « *la déviation avait été cauchemardesque* », dit Suzanne, « *en pesant les mots* ». Elle se souvient d'un « *boulevard de la République totalement bouché. On essayait par l'arrière de la Poste ou par la rue Charles-Leborgne pour rejoindre la route de Rouen. Ça n'avancait pas, rien qu'en été : ça donnait l'envie de partir, mais pas de se garer et de faire les boutiques* ».

« S'adapter efficacement »

« Dix-huit mois, ce serait terriblement long. Il faudra s'adapter efficacement parce que ça va rendre les lieux impraticables », dit Simon, qui « passe le pont au moins une fois par jour », pour emmener des enfants à l'école. « Après, il faut comprendre que personne n'a la baguette magique qui permettrait de tout résoudre ».

Les piétons et les cyclistes pourront passer par le quai Freycinet. Mais cela ne concerne qu'un faible pourcentage d'usagers. Dès février 2026, le Département et le [Syndicat mixte des ports](#) évoquaient des réunions de réflexion avec l'Agglo, la CCI, les usagers du port. Mais pour les commerçants, une réponse qui leur convient doit vite être formulée, pour les dix-huit mois de chantier comme en cas de panne du pont.

Lire aussi

Caudebec-lès-Elbeuf : l'élection des adjoints va-t-elle être annulée ?

Frédérique Thullier

2-3 minutes

L'élection des neuf adjoints au maire de Caudebec-lès-Elbeuf va-t-elle être annulée ? Ce sera au tribunal administratif de Rouen d'en décider le jeudi 11 juin 2026.

Selon la préfecture de la Seine-Maritime, qui demande l'annulation du vote, la procédure lors du [conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe municipale](#), le 21 mars dernier, n'a pas été respectée.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« C'est vraiment une histoire technocratique, explique le maire, Laurent Bonnaterre. Il n'y avait qu'une liste d'adjoints soumise au vote des conseillers. L'opposition avait fait savoir qu'elle n'en présenterait pas. Sur les bulletins, les élus ont inscrit « liste » ou « liste Soraya Elmaoui » le premier nom de la liste. Il aurait fallu qu'ils indiquent « liste 1 » alors qu'il n'y en avait qu'une ou « liste présentée par Lucile Dallet », la présidente du groupe. »

« Plus d'indemnités »

La démarche de la Préfecture « fait sourire » et « désespère » Laurent Bonnaterre. « Nous avons pratiqué exactement comme en 2020, assure-t-il, et ça n'a posé aucun problème. »

« Ça coûte de l'argent aux contribuables. C'est vraiment emmerder les gens pour rien ! »

Laurent Bonnaterre, Maire de Caudebec-lès-Elbeuf





Laurent Bonnaterre, maire de Caudebec-lès-Elbeuf. - Paris Normandie

Si le tribunal suit la Préfecture, « *nous allons devoir revoter. Juste pour ça ! La seule conséquence est que les adjoints, qui continuent à travailler, ne recevront plus d'indemnités entre le jugement et le nouveau vote.* »

La Ville a « *pris un avocat et les services ont travaillé sur cette affaire totalement inutile, assène le maire. Tous les adjoints ont reçu des recommandés, ce qui coûte de l'argent aux contribuables. C'est vraiment emmerder les gens pour rien !* »

Élection municipale à Gainneville : les recours rejeté, Martial Galopin reste maire

Marie-Ange Maraine

5–7 minutes

Le tribunal administratif vient de rejeter le recours déposé contre l'élection de Martial Galopin lors des municipales à Gainneville. L'opposition envisage de saisir le Conseil d'État.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#) Martial Galopin, lors du deuxième tour des élections municipales du 22 mars 2026, a été réélu maire de Gainneville. - Karine Leroy/Paris Normandie

Par [Marie-Ange Maraine](#)

Publié: 4 Juin 2026 à 11h48 Temps de lecture: 2 min

À Gainneville, les élections municipales ne seront finalement pas annulées. Contrairement à Harfleur, où le scrutin de mars a été invalidé, la commune de 2 500 habitants va conserver son maire, [Martial Galopin](#), réélu le 22 mars 2026.

Le tribunal administratif a rejeté le recours déposé par [Joséphine Landormi](#), battue de seulement 24 voix lors de ce scrutin. L'ancienne adjointe à l'urbanisme sous la mandature d'Hubert Bénard, devenue conseillère municipale d'opposition depuis 2020, contestait la régularité de l'élection.

6 motifs déposés devant le tribunal

Six griefs étaient avancés, parmi lesquels l'impression de documents de campagne sur du matériel municipal, des dégradations d'affiches électorales, l'absence de certains bulletins de vote dans des enveloppes distribuées aux habitants ou encore des commentaires publiés sur les réseaux sociaux.

Le tribunal n'a pas suivi cette argumentation. Dans sa décision, il estime que « Madame Landormi n'est pas fondée à demander l'annulation des opérations électorales du 22 mars 2026 de la commune de Gainneville ».

« Respecter le choix des électeurs »

Martial Galopin, Maire de Gainneville

« Madame Landormi n'a pu prouver aucune de ses allégations et pour cause, elles sont fausses », réagit Martial Galopin. Le maire se dit soulagé de pouvoir poursuivre son mandat. « Je respecte le droit de chacun à user des voies de recours mais il faut aussi respecter le choix des électeurs. La campagne a été compliquée. Aujourd'hui nous souhaitons effectuer sereinement le travail pour lequel nous avons été élus. C'est l'intérêt général qui nous guide. »

De son côté, Joséphine Landormi se dit « *très surprise* » par cette décision. Elle rappelle que lors de l'audience publique du 19 mai, le rapporteur public s'était prononcé en faveur de son recours. « *À mon avis, l'annulation récente des [élections municipales à Harfleur](#) a joué en notre défaveur, créant peut-être une sorte de frilosité* », estime-t-elle.

Un recours auprès du Conseil d'État ?

La conseillère d'opposition souligne également que sa liste a recueilli 49 % des suffrages et obtenu cinq sièges au conseil municipal. « *Il existe une vraie fracture au sein de la commune* », juge-t-elle. Son équipe étudie désormais un éventuel recours devant le Conseil d'État. Elle dispose d'un mois pour se décider. En attendant, Martial Galopin reste maire de Gainneville, même si les tensions politiques semblent loin d'être retombées.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi

Les agents de la protection judiciaire de la jeunesse de Dieppe au bord du gouffre

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

5–7 minutes

Rassemblement devant le tribunal, préavis de grève reconductible... Les personnels de l'Unité éducative en milieu ouvert de la Protection judiciaire de la jeunesse n'en peuvent plus de s'épuiser à la tâche tout en bâclant leur travail... et en abandonnant les enfants à leur sort, par la force des choses.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 5 Juin 2026 à 08h28 Temps de lecture: 2 min

C'est une « *situation catastrophique* » que dénoncent les personnels de l'UEMO (Unité éducative de milieu ouvert) de Dieppe, à commencer par Alexandre Dewerchin, représentant du bureau de section SNPES-PJJ/FSU 27-76 : [ce service de la Protection judiciaire de la jeunesse \(PJJ\)](#), acteur majeur de la justice des enfants et de la protection de l'enfance de la juridiction dieppoise, est au bord du gouffre. Un rassemblement s'est tenu ce jeudi 4 juin à 12 h 30 devant le tribunal judiciaire de Dieppe pour dénoncer la situation.

Une liste d'attente de quarante jeunes

En avril dernier, ce service d'onze professionnels – qui emploie des éducateurs, psychologues, assistants de service social – perd deux postes « *soit près de 25 % des éducateurs, sans aucune compensation de l'administration* ». Les conséquences sont lourdes sur le travail, qui « *se réduit à un contrôle des mesures judiciaires sans la nécessaire dimension éducative* », faute de combattants. De plus, « *cela génère une liste d'attente auprès de jeunes et de leur famille chez les juges des enfants qui ont mandaté la PJJ pour l'évaluation de danger* ». Aujourd'hui, quarante jeunes sont sur liste d'attente : « *Cela signifie que des décisions du Juge ne sont pas respectées et mises en place, et le seront dans plusieurs mois. Cet état de fait aura des conséquences sur les risques de récidive, et est un abandon de jeunes enfants en situation de danger pour lesquels aucune évaluation n'est possible.* »

L'équipe de l'UEMO de Dieppe a perdu deux postes d'éducateurs en avril dernier, non remplacés...
- Photo UEMO Dieppe

Les agents contraints de parer au plus pressé – notamment l’administratif (permanences, écrits, audiences...) –, la mission première de « *suivi éducatif* » est par la force des choses reléguée au second plan : « *L’équipe a calculé qu’elle ne pouvait offrir qu’1 h 20 par mois à chaque jeune suivi. Quelle indécence !* » Ce sans compter les temps de transports sur une juridiction vaste, pauvre en transports, où il faut aller voir les jeunes placés en foyer « *jusqu’à Épernay* ».

« *Entretiens bâclés* », « *perte de sens* », épuisement, « *enfants abandonnés à leur sort* »... L’équipe dieppoise se sent « *abandonnée* » et « *exige l’affectation urgente et pérenne d’un éducateur pour l’UEMO* » ; le SNES-PJJ/FSU 27/76 avait déposé un préavis de grève reconductible pour ce jeudi 4 juin et reste vigilant à l’échéance du 16 juin où des postes pourraient être annoncés. L’heure est grave : « *Les agents sont au bord de la rupture, et ne peuvent plus assumer la surcharge de travail* », alerte un tract diffusé en amont de la manifestation.

Lire aussi

Mort du professeur Thierry Frébourg. Le CHU de Rouen condamné par le tribunal administratif : "Ce n'est pas ce qui répare la tragédie et la perte de mon frère"

Justine Carrère

3-4 minutes

Le 21 mai dernier, le tribunal administratif de Rouen a rendu sa décision. Il a condamné le centre hospitalier universitaire de Rouen à verser plus de 140 000 euros d'indemnités à la famille Frébourg, pour l'ensemble des préjudices subis. Cela fait suite à la mort du professeur Thierry Frébourg, décédé le 13 mars 2021 à la suite d'une erreur médicale dans cet établissement où il exerçait en tant que professeur de génétique et chef du service de génétique moléculaire. *"Il avait subi un traitement tout à fait classique, pour une névrite optique et quand on lui a enlevé son cathéter jugulaire, il a eu une embolie gazeuse due au fait que le cathéter n'ait pas été enlevé dans de bonnes conditions. La responsabilité des médecins a été pleinement reconnue"*, confie ce jeudi 4 juin Olivier Frébourg, le frère de Thierry Frébourg. *"Ce qui s'est passé c'est qu'ensuite, le CHU a tout fait pour dissimuler la mort de mon frère en disant que l'hôpital n'était pas responsable de ce qui était arrivé"*, témoigne ce dernier. *"On a dû survivre à cette tragédie et en même temps combattre pour faire triompher la vérité sur les circonstances de la mort de mon frère"*, relate-t-il.

- **A lire aussi.** [Rouen. Une "analyse approfondie" lancée après le décès du professeur Frébourg](#)

"Il a fallu attendre cinq ans de combat judiciaire"

"La décision du tribunal administratif de Rouen ne fait que confirmer tout

ce qu'avaient annoncé les experts et les différentes commissions médicales à savoir, la pleine et entière responsabilité du CHU dans la mort de mon frère, relate Olivier Frébourg. Il a fallu cinq ans de combat judiciaire pour arriver à ce jugement qui condamne pleinement le CHU qui a tant nié l'évidence pendant toutes ces années", complète-t-il. "Nous y sommes arrivés mais ça a été un très long combat. C'est le combat singulier d'un homme contre une institution et cette institution c'était le CHU de Rouen qui devrait évidemment faire preuve d'exemplarité, de transparence, surtout aujourd'hui en 2026."

Un hommage attendu par la famille du professeur Frébourg

Même si la famille Frébourg recevra des indemnités au regard des préjudices qu'elle a subi, *"ce n'est pas ce qui répare la tragédie et la perte de mon frère. Pour nous le combat, c'est de faire triompher la vérité et surtout la reconnaissance",* déplore Olivier Frébourg. *"Une page vient de se tourner, la page judiciaire et juridique. Maintenant nous attendons pleinement une réponse, un pardon public et un hommage du CHU et de la Ville de Rouen. Voilà quel sera désormais notre combat",* conclut-il.

Contactée jeudi 4 juin, la direction du CHU de Rouen a précisé *"reconnaître ses erreurs"* et a indiqué qu'elle ne fera pas appel de la décision du tribunal administratif de Rouen. Elle contactera prochainement la famille Frébourg pour rendre hommage à Thierry Frébourg et se dit *"triste d'avoir perdu un aussi grand généticien"*.

Manifestation lundi devant l'école de Bacqueville-en-Caux : les parents d'élèves ne désarment pas

Sylvie Macquet

5–6 minutes

À l'approche des vacances scolaires, la mobilisation des parents d'élèves s'intensifie à Bacqueville-en-Caux. Opposés depuis plusieurs mois à la fermeture annoncée d'une classe, ils ont décidé de mener plusieurs actions la semaine prochaine.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#) La mobilisation a débuté en avril dernier - Photo d'archives Paris Normandie

Par Sylvie Macquet

Publié: 5 Juin 2026 à 07h31 Temps de lecture: 1 min

Le mouvement débutera lundi 8 juin 2026, à 8 h 45, par une manifestation devant l'école Thomas-Pesquet. Mardi, les parents appellent à une journée « école morte » en maternelle. Jeudi, l'opération concernera l'école primaire. Enfin, vendredi, les deux établissements seront impactés. « *Tout n'est pas encore décidé, mais nous restons sur la liste des fermetures de classe* », souligne Amandine Lecoœur, parente d'élève. Les familles contestent les effectifs retenus par l'Inspection académique. Selon elles, les inscriptions enregistrées en juin montrent une baisse très limitée.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un seul élève en moins en primaire

« *Avec les nouvelles inscriptions, il n'y a qu'un élève de moins en primaire, alors que c'est une classe de primaire qu'il est prévu de fermer*, poursuit Amandine Lecoœur. *Pour justifier cette suppression, l'Inspection académique prend en compte les effectifs des deux écoles.* »

Les parents rappellent également que le nombre d'élèves accueillis en ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) n'est pas encore connu. Autre sujet d'inquiétude : l'organisation des classes à la rentrée. « *Il y aura des doubles niveaux incohérents, comme une classe de CP-CE2 par exemple* » estime, pour sa part, Marion Vallée, autre parente d'élève.

Pour permettre aux familles de s'organiser pendant les journées d'école morte, une garde solidaire sera assurée dans les salles des fêtes de Bacqueville-en-Caux et de Pierreville. Par cette nouvelle

mobilisation, les parents espèrent encore convaincre l'Inspection académique de revenir sur sa décision.

Page Facebook : « Non à une fermeture de classe à Bacqueville-en-Caux. »

Lire aussi

« C'est bon pour l'expérience » : près de Rouen, deux jeunes brillent au concours du meilleur apprenti de France

Rédaction Normandie

4–5 minutes

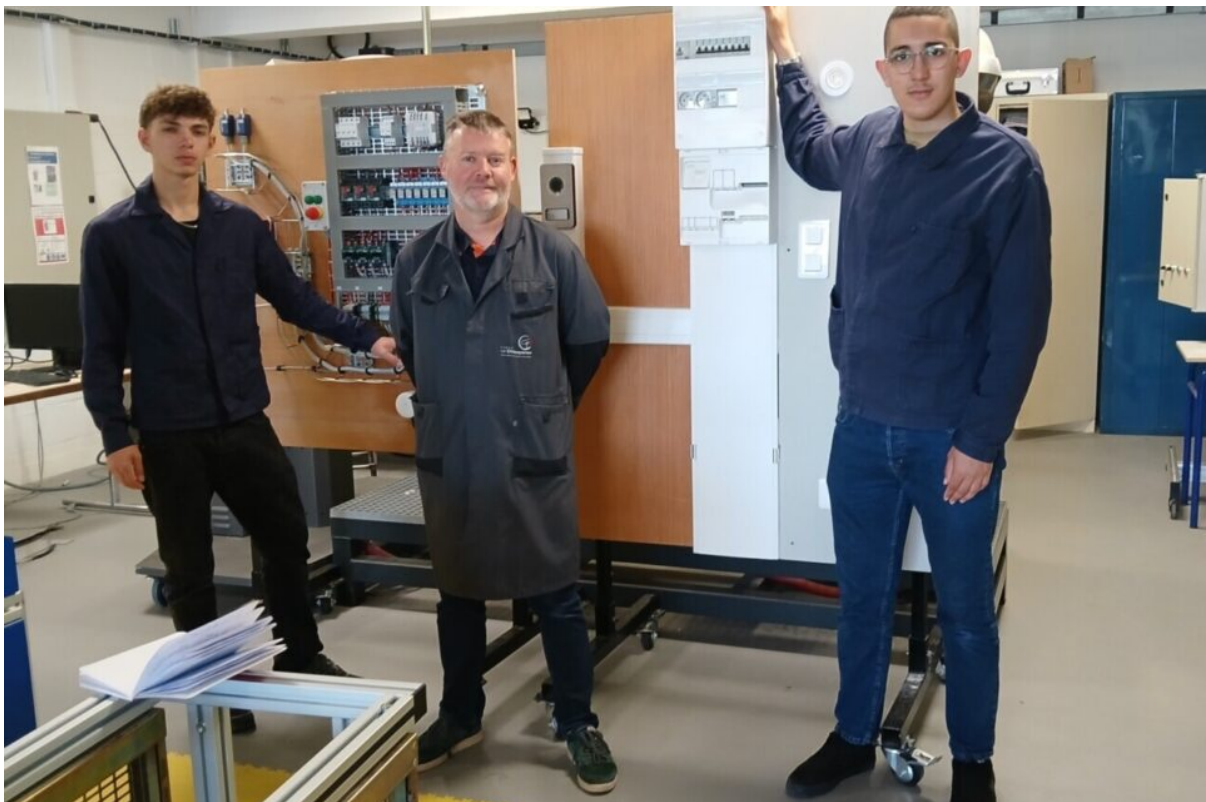
Mattéo Leligois et Mohamed-Amine Bentaïfour ont été médaillés au concours du meilleur apprenti de France en électricité. Le premier ira même au concours national.

Sur le même thème

[Education](#)

[Formation](#)

Article réservé aux abonnés



De gauche à droite : Mattéo Leligois, Pascal Lebrun, et Mohamed-Amine Bentaïfour. ©Le Bulletin

Ils ont brillé sous haute tension ! Deux jeunes apprentis du Campus de La Châtaigneraie, au [Mesnil-Esnard](#), ont été **médailleés au concours des meilleurs apprentis de France** (MAF). Ils seront récompensés au sein de l'établissement, ce vendredi 5 juin.

Trois médailles pour deux apprentis électriciens

Les lauréats sont deux jeunes en Bac Pro MELEC (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), **Mohamed-Amine Bentaïfour** et **Mattéo Leligois**. Mohamed-Amine a décroché la médaille de bronze. Quant à Mattéo Leligois, il a fait un doublon en or : médaille d'or départementale et régionale. Il est donc **qualifié pour la finale nationale** à Arras, en juin.

Le bronze pour Mohamed-Amine après huit heures de travail

Mohamed-Amine a dû, pendant huit heures, réaliser et mettre en service une maquette. Il s'agissait de l'installation d'un tableau électrique avec l'implantation de variateurs et d'un interphone. Il avait préparé toute la structure en amont du concours. S'inscrire à ce genre de challenge demande un gros investissement personnel. « Ce qui m'a plu, c'est d'être autonome, j'aime bosser comme ça. Si on m'a fait confiance, c'est que j'ai des capacités ! J'ai eu aussi une certaine pression mais **c'est bon pour l'expérience** », confie Mohamed, qui a décroché, pour son travail, la médaille de bronze départementale.

Mattéo Leligois, électrotechnicien en or

Mattéo Leligois s'oriente vers le secteur industriel en tant qu'électrotechnicien. **Il a brillé au concours départemental et régional** des MAF puisqu'il a décroché les médailles d'or et est donc qualifié pour la finale nationale. « J'ai dû réaliser un tableau électrique industriel pour des pompes à eau avec trois réservoirs différents. J'ai eu sept heures pour le concours départemental. En régional il fallait aussi faire des

éléments de câblage et la mise en service », précise le lauréat, qui ne connaît pas encore la date exacte de la finale nationale : « on sait juste que ce sera en juin. C'est un transporteur qui viendra chercher les œuvres terminées pour Arras. La finale se fait sans nous, nous ne sommes pas convoqués. On a la réponse très rapidement, sûrement le lendemain », ajoute Mattéo Leligois. Travailler en autonomie, c'est finalement ce qui a séduit le lauréat : « Cela m'a mis quelquefois en difficultés et **j'ai dû me débrouiller tout seul** pour trouver les solutions ».

Remarqués par leurs professeurs

Ces deux jeunes ne se sont pas présentés au concours par hasard. Ils ont été remarqués par leurs professeurs, Xavier Nolus et Pascal Lebrun. « On leur a proposé de concourir car ils sont motivés et ils ont le niveau.

Ce sont des jeunes qui s'investissent », fait valoir Pascal Lebrun.

Inutile de dire qu'au campus de Mesnil-Esnard, tout le monde attend avec impatience les résultats de la finale nationale pour Mattéo Leligois.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Retour des chenilles processionnaires : démangeaisons, animaux de compagnie, pièges, les bons réflexes à adopter

Noa Gratigny

6–8 minutes

Avec les températures élevées de mai et juin, les chenilles processionnaires font leur retour à Rouen. Comment les éviter et soigner les démangeaisons ? Explications.

Sur le même thème

[Santé](#)

[Vague de chaleur](#)

Par [Noa Gratigny](#) Publié le 4 juin 2026 à 6h38



Comment lutter contre les chenilles processionnaires ? (©Pixabay)

Qui dit fortes chaleurs, dit retour des insectes à [Rouen](#). Parmi eux, **les chenilles processionnaires**. Recouvertes de **milliers de poils urticants**, elles présentent un risque sanitaire important pour les humains et pour les animaux. Depuis fin mai, [de nombreux habitants de la métropole signalent des rougeurs et de fortes démangeaisons](#).

Humains et animaux en première ligne

Les chenilles processionnaires ne piquent pas, mais les symptômes qu'elles provoquent n'en sont pas moins désagréables, voire dangereux. Les réactions surviennent au contact de leurs poils urticants qu'elles libèrent quand elles se sentent menacées.

Chez l'humain, les symptômes peuvent être impressionnants, mais pas d'inquiétude pour la plupart, ils sont bénins : **rougeurs, démangeaisons, brûlures, éternuements, toux, paupières gonflées si contact avec les yeux**. Certaines réactions plus graves nécessitent toutefois une consultation médicale urgente : **vomissements, vertiges, perte de connaissance, difficultés respiratoires, ou œdèmes**.

Les animaux domestiques, quant à eux, sont les premiers touchés. Leur curiosité les pousse à renifler ou mordiller les chenilles. Les symptômes principaux sont **une salivation excessive, et une langue gonflée et nécrosée**. Une prise en charge vétérinaire immédiate est alors indispensable afin d'éviter des complications pouvant aller jusqu'à l'amputation partielle de la langue.

« Nous sommes en rupture de stock » : les pharmacies prises d'assaut

Sollicitées de toute part depuis plusieurs jours, les pharmacies rouennaises constatent une hausse significative des demandes de traitements contre les démangeaisons liées aux chenilles processionnaires. « **Nous sommes en rupture de stock des produits pour soigner les démangeaisons** », explique un pharmacien de la Pharmacie de la République, dans le centre de Rouen. Parmi les traitements conseillés figurent les crèmes antihistaminiques ou

corticoïdes ainsi que des comprimés antihistaminiques par voie orale.

Les lésions provoquées par ces chenilles se distinguent des piqûres d'autres insectes. Elles prennent généralement la forme de « **grandes plaques rouges** accompagnées de boursouflures blanchâtres », explique le pharmacien.

Observer les arbres, installer des colliers, et faire appel à un professionnel en cas de nid, pour les spécialistes, **la prévention reste la meilleure arme** contre les chenilles processionnaires. Avec les températures estivales, il faut redoubler d'attention. Un enjeu d'autant plus essentiel compte tenu de leur présence dans les espaces fréquentés.

Quelques bons réflexes à adopter pour lutter contre les démangeaisons :

- rincer à l'eau froide la zone touchée
- éviter de gratter
- laver les vêtements contaminés et ne pas les faire sécher à l'extérieur
- utiliser un papier adhésif pour dérocher les poils urticants visibles sur la peau

Pourquoi les chenilles processionnaires sont si visibles à Rouen en ce moment

Pour les professionnels du secteur, le manque d'information reste le principal problème. « Il faut absolument mener des **actions de prévention**, car peu de personnes savent comment réagir », explique Nicolas Hertel, spécialiste de la lutte contre les nuisibles en Normandie.

Dès la fin de l'hiver, les chenilles quittent leur nid pour descendre des arbres et s'enfouir dans le sol pour entamer leur métamorphose. Lorsque cet enfouissement n'est pas possible à un endroit, elles partent en quête d'un terrain favorable. C'est lors de ces déplacements, en file indienne, que le risque est le plus élevé. On les retrouve alors sur des murs, des routes, des terrasses, autrement dit **des lieux particulièrement fréquentés**.

Selon les spécialistes, de nombreux particuliers ne sont pas préparés à l'arrivée de ces chenilles et ignorent les mesures de prévention les plus efficaces.

Repérer les signes avant-coureurs

L'observation est le premier des réflexes. Scruter régulièrement les arbres permet de repérer les signes avant-coureurs : des nids soyeux visibles dans les branches ou des files de chenilles le long des troncs ou sur le sol. Pour limiter les risques, il est recommandé d'installer des **colliers écopièges** autour des troncs à la fin de l'année. Ces dispositifs permettent de piéger les chenilles processionnaires lors de leur descente de l'arbre. Une fois capturées, elles s'enfouissent dans un sac rempli de terre.

« C'est un investissement à long terme », souligne Frédéric Torrelles, directeur technique chez DKM Experts. Vous dépensez 150 euros pour un collier, mais **cela vous évitera de dépenser 2 500 euros** pour une intervention une fois que le nid est installé », affirme-t-il.

D'autres solutions existent et permettent de réguler les chenilles processionnaires. Il est conseillé d'installer des nichoirs à mésanges, un prédateur naturel qui raffole des chenilles. Les pièges à phéromones, utilisés en été, permettent quant à eux de capturer des papillons mâles et de freiner la reproduction.

Alerte : un nid est dans mon jardin

Vous avez repéré un nid ? N'intervenez pas vous-même. « **Appelez un professionnel, car le risque sanitaire est élevé** », affirme Frédéric Torrelles.

La **sécurisation des lieux** est également indispensable. « Dès qu'un nid est repéré dans un lieu public, il faut empêcher tout passage à proximité avec des balisages », justifie Nicolas Hertel.

Avant de s'y attaquer, les professionnels sont équipés de la tête aux pieds avec du matériel adapté. Combinaison blanche intégrale, chaussures de sécurité, gants en latex, masque pour le visage sont nécessaires aux

spécialistes pour intervenir sans prendre de risques.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Bientôt un déménagement pour l'école d'infirmier(es) du Havre ? On vous explique

Eloïse Aubé

3-4 minutes

Située depuis de nombreuses années rue Foubert au Havre, l'école de formation en soins infirmiers (IFSI) Mary Thieullent pourrait déménager. Explications.

Sur le même thème

[GHH \(Le Havre\)](#)

[Santé](#)

[Travaux](#)

Article réservé aux abonnés



L'école d'infirmières, située rue Foubert au Havre pourrait déménager.

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 5 juin 2026 à 6h36

Installé depuis de nombreuses années entre le quartier Saint-Vincent et celui des Gobelins au [Havre](#), l'**IFP (Institut des Formations Paramédicales) Mary Thieullent** du Groupe Hospitalier du Havre pourrait déménager.

On vous explique.

Un déménagement non loin du centre

Fondé en 1938 dans la cité Océane, l'IFP forme environ 600 élèves chaque année. Au sein de cet établissement, orné de briques rouges et situé rue Foubert, sont regroupés : l'IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants), l'IFAP (Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture) ainsi que l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers).

Comme l'indique à 76actu, le [GHH](#), « un **projet de déménagement est actuellement étudié**. »

Un projet d'implantation de l'IFP au sein du pavillon Soret, situé sur le site de l'hôpital Flaubert [non loin du centre Coty], est actuellement à l'étude.

Et pour cause : toutes les activités hébergées aujourd'hui dans le **bâtiment Soret de l'hôpital Flaubert**, à savoir tout ce qui a trait à la rééducation, seront transférées d'ici à 2027 à l'hôpital Jacques-Monod, correspondant à la mise en service du **nouveau bâtiment de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)**, [en cours de construction](#).

Pour quand ?

Si rien n'est encore gravé dans le marbre, il convient de dire que ce projet « s'inscrit dans une perspective de moyen à long terme », selon les propos de l'hôpital. Même chose pour le financement : les études se poursuivent.

D'autant que si ce changement de lieu venait à voir le jour, il serait nécessaire d'engager des travaux au sein du pavillon Soret pour accueillir ces formations.

Une suite logique donc puisque le site de Flaubert accueille déjà, depuis 2023, le plateau de simulation de l'IFP où les élèves infirmiers peuvent s'entraîner dans des conditions réelles.

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Lillebonne. Nouveaux services et spécialistes : l'hôpital affiche ses ambitions

Cédric Thomire

3-4 minutes

Nouvelles consultations de spécialistes, futur service de chirurgie ambulatoire, ouverture d'un Ehpad neuf et bientôt la reconstruction des urgences : le centre hospitalier intercommunal Caux Vallée de Seine (CHI) poursuit son développement. *"L'essentiel est de rapprocher l'offre de soins des habitants"*, résume [Dominique Métot, conseiller départemental](#) élu le 19 mai président du conseil de surveillance de l'établissement.

- **A lire aussi.** [Lillebonne. Un nouveau commerce de hard-discount s'installe à la place de Leader Price](#)

De la chirurgie ambulatoire encore des nouveaux spécialistes

[La fermeture de la clinique Tous Vents](#), le 30 janvier dernier, ouvre de nouvelles perspectives. *"Des opérations courantes en chirurgie ambulatoire pourront être proposées dès septembre avec les mêmes protocoles qu'à l'hôpital Monod"*, souligne le directeur délégué Nicolas Vilain. Les besoins en matériel sont actuellement étudiés.

La montée en puissance des spécialistes

L'offre de consultations spécialisées s'étoffe. Le 29 mai, [le Dr Azad Melconian a assuré sa première consultation](#) avancée en chirurgie orthopédique à Lillebonne. Depuis avril, [les docteurs Maroua Gharbiune](#)

[et Mohamed-Ali Essid](#) y proposent des consultations d'urologie. Un spécialiste en chirurgie viscérale intervient également. Un ORL ayant exercé à la clinique Tous Vents souhaite poursuivre son activité au CHI. Un nutritionniste et un pédiatre consultent déjà sur place depuis l'automne. *"J'espère que nous pourrions bientôt accueillir un gastro-entérologue"*, ajoute Nicolas Vilain. L'objectif est de rapprocher les soins des habitants tout en désengorgeant l'hôpital Monod, sauf pour les interventions les plus complexes. Le nombre de consultations spécialisées est passé de 8 000 à 9 652 entre 2024 et 2025 (+20%).

Un partenariat gagnant avec le GHH

Ces développements sont rendus possibles par la direction commune mise en place avec le Groupe hospitalier du Havre en 2023. *"Cela nous permet de développer des spécialités médicales malgré les difficultés de recrutement"*, souligne Dominique Métot. Il a annoncé que [le nouvel Ehpad de Bolbec](#) ouvrira à la mi-juin. Quant aux urgences, endommagées par l'incendie de juin 2025, les travaux pourront démarrer après une dernière expertise judiciaire programmée prochainement. [La réorganisation interne](#), qui a nécessité la fermeture de dix lits de médecine pour retrouver la capacité des urgences, engendre une perte d'exploitation estimée à près de 1,2 million d'euros par an.

L'établissement réalise désormais 35 000 consultations externes par an, enregistre 16 000 passages aux urgences et près de 1 000 sorties du Smur. Avec 700 salariés et 49 médecins, il demeure le premier employeur public du territoire.

La satisfaction des usagers, la priorité numéro 1 du nouveau directeur régional SNCF Voyageurs lignes normandes

Marianne Naquet

6–8 minutes

Philippe Mouly, directeur régional SNCF Voyageurs lignes normandes © Radio France

Diffusé le vendredi 5 juin 2026 à 7:44

Publié le vendredi 5 juin 2026 à 7:44

Il est devenu ce lundi 1^{er} juin 2026 le nouveau directeur régional SNCF Voyageurs lignes normandes. Philippe Mouly est l'invité de ICI Normandie.

SNCF Voyageurs lignes normandes a un nouveau directeur : Philippe Mouly est son nouveau directeur depuis le lundi 1^{er} juin 2026. *"La ponctualité fait partie de nos priorités, mais ce qui nous intéresse le plus, c'est la satisfaction"*, précise-t-il sur ICI Normandie ce vendredi 5 juin. Selon les chiffres de SNCF Voyageurs communiqués en janvier dernier, **91,1 % des trains normands sont arrivés à l'heure en 2025** avec un retard inférieur à 5 minutes, un taux un peu moins bon qu'en 2024.

Selon Philippe Mouly, *"un client qui prend le train, ce qui l'intéresse c'est que son train soit à l'heure, surtout s'il le prend plusieurs fois par semaine pour venir travailler."* Mais, ajoute-t-il, ce qui compte dans la satisfaction, *"c'est aussi tout ce qui est autour, c'est la propreté à bord, c'est le sentiment de sécurité, c'est de voir des agents, que les agents soient sympathiques. C'est ce qu'on essaye de faire, et c'est ce qu'on réussit plutôt bien à faire en Normandie, puisque la satisfaction client sur le*

premier trimestre, par exemple, est au-delà de 95%."

Pour afficher ce contenu Dailymotion, vous devez accepter les cookies

Mesure d'audience.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

Les impacts du réchauffement climatique

59% des retards sont liés à la faune sauvage. *"Le réchauffement climatique a des impacts que l'on voit et que l'on touche du doigt maintenant",* explique Philippe Mouly. *"Entre 2023 et 2025, le nombre de chocs entre un train et un animal sauvage, un sanglier ou un cervidé, et je ne parle pas des chevaux ou des vaches, a été multiplié par deux. On en a 1 par jour, on en a eu plus de 400 l'année dernière, et fin mai, on était déjà à 210."* Que faire donc pour éviter cela ? Philippe Mouly évoque le rôle du gestionnaire du réseau : *"il met en place des barrières pour éviter que les animaux viennent sur la voie, débroussaille pour éviter qu'ils puissent se cacher aux abords, il met en place des nouveaux systèmes comme des effaroucheurs qui ont été installés dans des zones un petit peu sensibles pour que les animaux ne viennent pas non plus."* Et puis il y a aussi les conséquences, c'est-à-dire quand un train a heurté un animal. Pour réparer le plus vite possible, [une voie disponibilisante, dite de choc, a été inaugurée](#) ce jeudi 4 juin au technicentre de Sotteville-lès-Rouen.

Cinq tempêtes en 2025

Les trains ont été **arrêtés à cinq reprises en Normandie**, en 2025, pour cause de tempête. *"On a une part d'impuissance face à ces aléas climatiques",* estime Philippe Mouly, mais *"quand SNCF Réseau décide d'arrêter les trains, c'est pour de bonnes raisons, c'est parce qu'on ne veut pas qu'il y ait des clients qui se retrouvent coincés. On a un rôle à jouer de notre côté, c'est de prendre en charge tous les clients, de faire en sorte que l'information soit nickel, qu'elle soit suffisamment à l'avance, que tout le monde soit prévenu. Et puis que le jour où ça se passe, qu'on ait suffisamment de monde sur le terrain, à bord des trains, pour*

accompagner nos clients, les prendre en charge, et puis traiter les cas individuels".

- [Rouen](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Écoutez d'autres épisodes de l'émission

[Passer la section](#)

"Prouver que leur voix compte, leur donner le micro" : le message du président de l'association rouennaise L'Éloquence des possibles ce jeudi 4 juin sur ICI Normandie, alors que la finale d'un concours d'éloquence a lieu cet après-midi, avec sept jeunes qualifiés. Dogan Altundere est notre invité.

Le 04/06/2026

C'est une première cette année : Le Havre accueille l'arrivée de la Solitaire du Figaro Paprec. Les skippeurs doivent arriver dans la nuit de mercredi 3 au jeudi 4 juin 2026 et clore une dernière étape trépidante et très disputée.

Le 03/06/2026

Des parents d'élèves, enseignants, syndicats et l'opposition municipale de gauche dénoncent l'état des écoles publiques du Havre. Des écoles "vieillissantes datant des années 1970" explique l'adjointe au maire chargée des bâtiments sur ICI Normandie, ce mardi 2 juin 2026.

Le 02/06/2026

Une voie SNCF au technicentre de Sotteville-lès-Rouen pour réparer les rames après des collisions avec les animaux

5-6 minutes

Une voie longue de 135 m se trouve dans un hangar au technicentre SNCF de Sotteville-lès-Rouen. Elle servira uniquement à nettoyer et réparer les rames © Radio France - Bradley De Souza

Diffusé le vendredi 5 juin 2026 à 7:31

Publié le vendredi 5 juin 2026 à 7:31

Une voie "disponibilisante" a été présentée ce jeudi 4 juin 2026 au technicentre SNCF de Sotteville-lès-Rouen. Elle vise à nettoyer et réparer les rames de train plus efficacement après des collisions avec les animaux.

Entre 400 et 500 animaux percutent depuis 2019 les trains de la SNCF sur les lignes normandes. Alors pour les nettoyer et les réparer avec plus d'efficacité, la SNCF s'est dotée d'une "voie disponibilisante" au sein de son technicentre à Soteville-lès-Rouen. *"L'intérêt c'est de nettoyer les rames après choc avec des sangliers, biches mais aussi des animaux domestiques"*, commence par expliquer Raynald Outtier, responsable de cet atelier.

"On va gagner en disponibilité et en temps de traitement et on va rendre la rame plus rapidement", poursuit-il avec le sourire. Jusqu'à présent, les rames étaient envoyées dans l'atelier principal qui compte sept voies, non loin de cette nouvelle voie "disponibilisante" qui se trouve dans un hangar. *"Quand la rame arrivait, il fallait attendre qu'on ait une voie de disponible*

*car on réalise de **grosses opérations de maintenance** dans cet atelier-là. Les voies n'étaient pas vraiment conçues pour faire ces réparations-là. Aujourd'hui, l'intérêt de cette nouvelle voie, c'est qu'elle est uniquement dédiée à cela",* ajoute Raynald Outtier.

Les conditions de travail des agents sont aussi améliorées. *"On n'a plus les odeurs de l'atelier. Là où on se baladait avec un Karcher classique, ce n'est plus le cas, on a des prises partout, une fosse d'1 m 80 mieux adaptée. La ventilation aussi est plus efficace",* détaille l'agent de la SNCF. En 2025, l'immobilisation des trains est estimée à 400 heures sur les lignes normandes à cause de chocs avec les animaux.

Cet investissement de dix millions d'euros vise à réduire ce temps pour remettre les rames en service le plus rapidement possible. *"Il a été rendu possible grâce à l'investissement de la région Normandie et à la priorité numéro 1 qu'est le ferroviaire",* Jean-Baptiste Gastinne, vice-président de la région en charge des transports.

- [Sotteville-lès-Rouen](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Écoutez d'autres épisodes de l'émission

[Passer la section](#)

Avant la remise des trophées de la troisième étape, ce vendredi, les skippers sur le quai Éric Tabarly du Havre reviennent sur ce final dantesque de la Solitaire du Figaro, troisième étape remportée par Paul Morvan. Nicolas Lunven gagne la course pour la troisième fois.

Entre héritage fabiusien et mécanique municipale, comment le PS tisse (toujours) sa toile dans la métropole rouennaise

Le Poulpe

14–18 minutes

Dans la métropole rouennaise, les organigrammes prennent parfois des airs de cartographie politique. Les mêmes trajectoires se recoupent, les mêmes profils réapparaissent, d'une commune à l'autre. Lors des municipales de mars 2026, cette mécanique s'est imposée avec une régularité méthodique. Un système ancien, connu localement sous un nom qui dit tout de sa filiation : la fabusie. Même si le pouvoir du PS s'est réduit et que son cœur s'est déplacé du Grand-Quevilly vers la ville de Rouen.

Au sommet de la pyramide, il y a d'abord le président de la Métropole Rouen Normandie tout juste réélu, Nicolas Mayer-Rossignol, également reconduit à la mairie de Rouen en mars 2026. Et puis il y a le reste : directeurs généraux des services élus ailleurs, directeurs de cabinet candidats dans des communes voisines, collaborateurs métropolitains placés sur des listes locales. Certains parcours administratifs ressemblent parfois à des carrières politiques à tiroirs.

En parcourant les organigrammes et les listes déposées en préfecture avant les élections de mars 2026, la tradition, héritée de l'époque Laurent Fabius, n'a pas cessé. Il s'agit de mailler le territoire le plus finement possible en plaçant des pions ici et là, de petits soldats qui, régulièrement, sont employés dans les collectivités locales inféodées au parti socialiste.

À Notre-Dame-de-Bondeville, 6 000 habitants, le directeur général des

services s'appelaient Baptiste Detalminil, par ailleurs troisième adjoint au maire de Barentin, Christophe Bouillon, lui-même ancien premier secrétaire du PS en Seine-Maritime.

Selon une source ayant suivi le dossier de près, sa présence à ce poste n'était pas fortuite : *« Il a été envoyé par Bouillon pour analyser la situation locale et préparer le terrain pour l'arrivée de Guillaume Seris, attaché parlementaire du député Gérard Leseul »*.

Guillaume Seris a pris une location à Notre-Dame-de-Bondeville quelques mois avant le dernier scrutin municipal, investi la section PS locale sans jamais parvenir à réunir le tiers des membres nécessaire pour constituer une liste autonome.

La fédération a alors choisi de soutenir la maire sortante Myriam Mulot, pourtant visée, comme détaillé par *Le Poulpe*, par plusieurs plaintes pour harcèlement et [une enquête préliminaire pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics](#).

La condition était simple : que Guillaume Seris figure en première position adjointe. Ainsi, si Myriam Mulot était élue mais rattrapée par la justice en cours de mandat, Guillaume Seris lui aurait succédé automatiquement. Pas de chance, Myriam Mulot a été battue sèchement au premier tour des municipales.

À Canteleu, Tom Delahaye, trentenaire sans expérience de gestion publique propulsé tête de liste par l'appareil socialiste suite au retrait de la maire précédente Mélanie Boulanger, a lui été élu. Derrière lui, Guillaume Coutey, maire de Malaunay, conseiller départemental, vice-président de la Métropole, et directeur de cabinet de la commune depuis l'époque Bouillon, a été reconduit dans ses fonctions.

Certains dans la commune ne s'embarrassent pas de circonlocutions auprès du *Poulpe* : *« Le vrai maire de Canteleu, c'est Coutey »*.

Un réseau qui se dessine commune par commune

À Déville-lès-Rouen, Vincent Duchaussoy n'en était pas à son premier

essai. Parachuté dans la commune avant les municipales de 2020, il y avait pris la section PS pour monter une liste contre le maire sortant Dominique Gambier (longtemps socialiste puis macroniste et aujourd'hui sans étiquette), sans succès. L'échec ne l'avait pas empêché de se faire élire secrétaire fédéral PS après le départ de Nicolas Rouly (maire du Grand-Quevilly et vice-président de la Métropole). En mars 2026, son second essai n'a pas été plus glorieux.

Sa liste, qui réunissait par ailleurs Maxime Morlaine, directeur de cabinet du maire de Maromme, et Matthias Levasseur, collaborateur du cabinet de Mayer-Rossignol à la Métropole, affichait le soutien du Parti communiste sans compter un seul membre communiste en son sein, quand la liste concurrente de Mirella Deloignon en réunissait trois. Et le premier des socialistes en Seine-Maritime a perdu.

Contacté, Vincent Duchaussoy conteste le terme de parachutage pour 2026 : propriétaire d'un appartement à Déville, il y scolarise ses trois enfants et s'y dit actif dans plusieurs associations. « *Je ne sais pas ce que ça veut dire d'autre, habiter dans une ville* », répond-il.

Concernant 2020 et le précédent scrutin, en revanche, il concède davantage. « *L'argument pouvait être utilisé et l'a été* ». Une nuance qui ressemble à mi-mot à un aveu.

Sur son possible départ de la tête de la fédération pour cause de nouvelle défaite cuisante, il assure n'avoir pas démissionné et que « *la place n'est pas vacante* ». Plusieurs sources du *Poulpe* évoquent pourtant son remplacement imminent par Marc Avenel, directeur de cabinet adjoint de Mayer-Rossignol à la mairie de Rouen. Le PS 76 ou l'art de la recomposition permanente.

À Mont-Saint-Aignan, la tête de liste socialiste Marine Ribals était salariée de la mairie de Bois-Guillaume comme "chargée de concertation", un intitulé de poste que certains de ses interlocuteurs peinent à définir. Elle a, elle aussi, été battue mais conserve son emploi aux côtés du maire de Bois-Guillaume, Théo Perez, édile officiellement sans étiquette mais proche du PS métropolitain et même ancien collaborateur socialiste au Département de Seine-Maritime.

À Saint-Jacques-sur-Darnétal, un parachutage avait également été opéré sur la liste menée par Matthieu Foutel, qui plaçait en troisième position Morgan Levarlet, chef de cabinet du président de la Métropole. Échec là aussi.

Du côté de Grand-Quevilly, Nicolas Rouly, parachuté dans la commune sous l'ère Fabius et n'y ayant jamais résidé, a été réélu maire, tout comme Djoudé Merabet, vice-président de la Métropole, à Elbeuf.

Battue à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Nadia Mezrar n'aura pas tardé à rebondir. Elle est aujourd'hui chargée de projet (économie, attractivité, rayonnement et solidarité) à la Métropole. Un point de chute trouvé sans difficulté pour celle qui était, avant 2020 et son élection à la mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, chargée de mission aux relations internationales. Par le passé, Nadia Mezrar avait été salariée de la fédération PS de Seine-Maritime.

Ce recasage en règle renvoie aussi [aux mystérieuses fonctions d'un vieux compagnon de route de Laurent Fabius, dossier sur lequel Le Poulpe s'était déjà penché.](#)

Contactée par *Le Poulpe*, l'équipe de NMR a répondu sur le seul cas de Nadia Mezrar : agent territorial titulaire depuis 2004, elle figurait dans les effectifs de la Métropole dès 2010, en avait été détachée pour mandat électif en 2020, et a demandé sa réintégration fin mars 2026.

« *Conformément aux textes régissant la fonction publique territoriale, la Métropole a l'obligation de la réintégrer* », justifie notre interlocuteur.

Sur les autres points soulevés, notamment la présence de collaborateurs de cabinet sur des listes municipales et la filiation fabiusienne du système, nos questions sont restées sans réponse.

Du côté des bonnes nouvelles pour le PS, la conquête de la mairie de Bihorel, dirigée par le centre droit, emportée en mars par le socialiste Baptiste Boulland, par ailleurs directeur général des services de la ville de Canteleu, bastion historique du socialisme local et pièce maîtresse du système Fabius.

On notera également l'entrée au bureau métropolitain de Clément

Bouvet, élu à La Bouille, et directeur financier de la ville d'Elbeuf au civil, un autre bastion socialiste historique.

Dans la métropole rouennaise, le bilan de mars 2026 est donc contrasté pour le PS : des fiefs tenus, plusieurs communes perdues, une conquête et plusieurs opérations de parachutage mises en échec. Pour saisir la logique de cette circulation, il faut regarder au-dessus des municipalités.

La Métropole Rouen Normandie regroupe soixante-et-onze communes, et environ cinq cent mille habitants. Son conseil métropolitain est composé de représentants issus de chaque conseil municipal. La règle est mécanique : plus un parti contrôle de communes, plus il pèse sur la désignation du président. Nicolas Mayer-Rossignol, qui préside l'institution depuis 2020, a été réélu sans souci à sa tête en avril 2026.

Chaque commune gagnée ou conservée, avec par ricochet son lot de conseillers métropolitains, correspondait, *a minima*, à une voix de plus dans ce calcul. De tout temps, le système de croisement entre emplois au sein de collectivités "amies" et mandats locaux permet au parti et à son leader d'assurer un fin maillage politique du territoire. De manière générale, le croisement des emplois administratifs au sein des collectivités avec des mandats politiques nourrit le soupçon quant à l'utilisation à bon escient des deniers publics.

Il y a quelques années, une enquête du *Poulpe* évoquait d'ailleurs l'ouverture d'investigations du parquet de Rouen [sur de possibles irrégularités dans l'emploi de collaborateurs du groupe socialiste, ainsi que les accusations d'un système clanique mêlant entre-soi familial et répartition des postes publics](#). L'enquête avait finalement été classée sans suite.

Lorsque Pascal Martin a remporté la présidence du Conseil départemental de Seine-Maritime en 2015, lui et Bertrand Bellanger (tous deux centristes) ont néanmoins trouvé, selon nos informations, dans les services de la collectivité un nombre significatif d'agents travaillant de fait pour la fédération socialiste sur une partie de leur temps de service. Des départs s'en sont suivis.

Contacté par *Le Poulpe*, l'attachée de presse de Bertrand Bellanger n'a

pas souhaité commenter, sans pour autant nier l'historique entre le département et les agents socialistes.

Pour comprendre ce que l'on observe aujourd'hui dans les organigrammes et les listes déposées en préfecture, il faut remonter aux années 1980. Laurent Fabius, premier ministre à 37 ans, député de Seine-Maritime, puis président de la Métropole rouennaise sous son avatar initial, a posé les bases d'un réseau qui, quarante ans plus tard, continue de structurer la vie politique locale.

Un héritage qui ne dit pas toujours son nom

Ce système repose sur un principe simple : repérer tôt, former vite, placer partout. De jeunes militants, souvent issus des Jeunesses socialistes de Seine-Maritime, sont intégrés dans les cabinets, les directions de services, les collectivités. En échange, ils sont disponibles, redevables, mobilisables.

Quand une commune est à conquérir, on les parachute. Quand un adversaire gêne, on s'en occupe. Quand un élu décroche, on lui trouve un reclassement. Cette mécanique, plusieurs observateurs de la vie politique locale la désignent sous un même mot : « *la fabiusie* ». « *Ce n'est pas une métaphore, c'est un système de reproduction du pouvoir, fondé sur le recrutement, la redevabilité et l'occupation méthodique des institutions* », résume au *Poulpe* une source ayant côtoyé l'appareil pendant des années.

En 2015, [Mediapart avait décortiqué les méthodes de la fabiusie](#), déjà révélée au grand jour.

La méthode a ses cas d'école. En 2008, François Zimeray et Laurent Fabius parachutent à Darnétal Jacques-Antoine Philippe, 27 ans, gendre de Louis Schweitzer, ancien directeur de cabinet de Fabius, alors premier ministre.

Le candidat habite et travaille à Neuilly-sur-Seine, près de Paris. Une primaire est déclenchée dans la section alors qu'un candidat est déjà désigné. Le jour du vote, des inconnus se présentent en nombre et la trésorière va jusqu'à signer des chèques d'adhésion.

Le règlement intérieur du PS exige six mois d'ancienneté pour voter en section. Il est ignoré. Jacques-Antoine Philippe est déclaré vainqueur. Les militants qui contestent sont exclus du parti quinze jours plus tard par le secrétaire fédéral de l'époque, Christophe Bouillon.

Certains comptaient plus de trente ans d'ancienneté. Ils montent une liste dissidente avec les Verts, obtiennent quarante pour cent des voix de gauche. Jacques-Antoine Philippe ne sera jamais élu maire de Darnétal.

« Le cœur du système s'est vraiment concentré sur l'agglomération rouennaise ces dernières années, parce qu'il y a eu des gains très forts sur celle-ci en termes de communes, et des pertes au niveau de la région et du département », observe Antoine Rensonnet, docteur en histoire politique et fin connaisseur de l'expansion fabiusienne.

Il note un glissement historique significatif : *« Il y a eu un déplacement du cœur du système de pouvoir du PS du Grand-Quevilly vers la ville de Rouen, et ça me paraît vraiment très net »*.

Nicolas Mayer-Rossignol n'est pas le créateur de ce système. Il en est le continuateur et, à ce titre, son bénéficiaire principal. D'abord poussé par Alain Le Vern, lui-même chargé de mission dans les cabinets de Fabius, pour lui succéder à la présidence de la Région Haute-Normandie, il a naturellement glissé vers la mairie de Rouen, puis la Métropole. Un parcours balisé, dans les rails d'une vieille tradition.

Antoine Rensonnet nuance néanmoins la comparaison entre les deux hommes. *« NMR, c'est le PS en Seine-Maritime, c'est certain, c'est le patron comme Fabius l'était. Mais la grande différence, c'est que le PS était un parti à l'époque de Laurent Fabius extrêmement puissant, ce qui n'est plus du tout le cas »*.

Là où Laurent Fabius pouvait s'appuyer sur une machine nationale puissante, Nicolas Mayer-Rossignol opère dans un parti affaibli. *« La principale ressource de Nicolas Mayer-Rossignol, c'est d'être un baron local. Celle de Fabius, c'était d'être un personnage central au niveau de la machine interne du PS, qui pouvait se déplacer au gouvernement selon les époques. Aujourd'hui, cette machine interne est extrêmement faible »*.

Cette mécanique du maillage territorial à tout crin n'est pas nouvelle mais, selon un élu métropolitain auprès du *Poulpe*, elle a progressivement changé de nature, passant d'un outil d'ancrage territorial à un instrument de régulation politique interne.

« La question des apparatchiks, des collaborateurs de cabinet présentés aux élections, c'est assez vieux, et ça n'existe pas qu'au PS. Mais là où c'est un problème, c'est que ça ne sert plus un territoire, mais que ça sert d'objet de régulation politique ».

Une logique qui, selon lui, s'inscrit dans une évolution plus large du fonctionnement partisan, marquée par un affaiblissement du maillage militant et une centralisation des décisions : *« D'habitude ça se faisait avec des gens qui étaient là pour servir les territoires et pas pour servir uniquement leurs ambitions politiques et les ambitions politiques de l'appareil. Avant, il y avait des militants partout, maintenant il n'y en a presque plus, et donc ils pilotent leurs collaborateurs pour les mettre là où ça leur paraît politiquement le plus utile. L'intérêt territorial et communal n'est plus tellement regardé ».*

À un ancien proche de l'appareil PS de conclure : *« Jusqu'où ce maillage tiendra-t-il encore par adhésion, et à partir de quand devient-il une contrainte pour ceux qui y participent ou le subissent ? Car à force de tout organiser, le risque est aussi de tout verrouiller ».*

Pourquoi, en visite à Elbeuf, François Hollande a-t-il laissé la parole aux jeunes ?

Frédérique Thullier

6–8 minutes

L'ancien chef de l'État s'est rendu à Elbeuf, jeudi 4 juin 2026, pour présider le jury d'un concours d'éloquence au Cirque-théâtre. Sept collégiens de la Métropole Rouen Normandie ont défendu leurs sujets devant un public enthousiaste. Et un François Hollande élogieux.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par [Frédérique Thullier](#)

Publié: 4 Juin 2026 à 19h55 Temps de lecture: 2 min

C'est devant un Cirque-théâtre d'Elbeuf comble, un public enthousiaste et un jury prestigieux que les sept collégiens, finalistes du concours L'Éloquence des possibles, ont livré une prestation impressionnante, ce jeudi 4 juin 2026.

Organisé de façon professionnelle par [la toute jeune association](#), fondée par Dogan Altundere il y a moins d'un an, l'événement a mis en lumière de la plus belles des manières les adolescents issus des quartiers « politique de la ville » de la Métropole Rouen Normandie.

« Devoir de transmission »

« Je m'étais dit, en venant ici, que pour une fois, ce n'était pas moi qui allais parler, a souri François Hollande, ancien président de la République et président du jury. J'ai accepté de venir à Elbeuf, une ville qui m'est chère, parce que mon devoir, maintenant est de transmettre ce que je sais. L'éloquence c'est bien parler mais c'est aussi bien raisonner. Savoir convaincre, émouvoir ou faire sourire. Un discours trop long est insupportable, trop court est frustrant. »

L'ancien président de la République a apposé sa signature sur le diplôme de chaque candidat. -
Stéphanie Péron Clément/Paris Normandie Le public a soutenu tous les candidats. - Stéphanie
Péron Clément/Paris Normandie Un jury prestigieux a été réuni par L'Eloquence des possibles. -
Stéphanie Péron Clément/Paris Normandie

Le sien est chaleureusement applaudi et gratifié de quelques « Hollande président » lancés par les collégiens.

Sept finalistes

La dernière fois que François Hollande est venu à Elbeuf, c'était « *il y a quatre ou cinq ans, se souvient le maire, Djoudé Merabet, également membre du jury. Il était venu au Parc Saint-Cyr pour la Fête de la rose.* »

Soutenus avec ferveur par leur auditoire, les sept élèves des collèges du Cèdre à Canteleu, Camille-Claudel à Rouen, Louis-Pasteur à Petit-Couronne, Denis-Diderot et Jean-Baptiste Colbert à Petit-Quevilly, et des associations Aper (Darnétal) et Espoir jeunes (Rouen) se sont succédé sur l'estrade.

Sujets libres

« *Ils ont choisi leur sujet, explique Dogan Altundere, fondateur de L'Éloquence des possibles. Des sujets de société forts ou qui leur tiennent à cœur comme l'immigration, les inégalités hommes-femmes ou encore l'adoption.* »

Mary-Gianna a eu raison de « Croire en ses rêves ». - Stéphanie Péron Clément/Paris Normandie
Les sept finalistes ont fait preuve d'une belle maîtrise. - Stéphanie Péron Clément/Paris Normandie

Les adolescents, âgés de 11 à 14 ans, ont livré leurs réflexions avec conviction. Certains, sûrs d'eux, déroulent leur discours avec une belle maîtrise de la diction et du rythme. D'autres hésitent, se reprennent, et sont portés par le public. À trois reprises, la jeune Naïma remonte sur scène pour reprendre le fil de ses propos. Un exemple de persévérance et de courage, des valeurs que L'Éloquence des possibles veut insuffler à ces jeunes motivés.

Croire en ses rêves

« *Celle qui a su se relever est plus forte que celle qui n'est jamais tombée* », ponctue Nassim Larfa, conseiller politique et maître de cérémonie, avant d'inviter le public à voter.

À l'issue de sa délibération, le jury a mis sur la première marche du podium Mary-Gianna, de l'association Aper. La jeune fille, qui souhaite devenir avocate en droit de la famille, avait choisi de s'exprimer sur le thème « Croire en ses rêves ». Elle a eu raison.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi

"C'est une chance de l'avoir vu" : des collégiens face à François Hollande

Mathilde Riou

3-4 minutes

L'ancien Président de la République était en Seine-Maritime ce jeudi 4 juin 2026. Il est allé à la rencontre de collégiens qui ont échangé avec lui sur son expérience à l'Elysée, et sur la politique en France et dans le monde.

À quoi ça sert la politique ? Quels sont les engagements d'un président de la République ? Doit-on attendre d'être adulte pour s'engager en politique ? Autant de questions auxquelles François Hollande a pris plaisir à répondre. Ce jeudi matin, il était avec des élèves du collège André Marie de Barentin, près de Rouen. Au début timides, les jeunes se sont ensuite permis de poser de nombreuses questions. Un échange qui a duré une heure sur les thèmes de l'engagement et la citoyenneté.

L'ancien pensionnaire de [l'établissement Jean-Baptiste de la Salle](#), à Rouen, a semblé apprécier cet échange : *"depuis que je suis sorti de l'Elysée, j'ai toujours voulu transmettre ce que j'avais appris, ce que j'avais vécu comme Président de la République aux élèves, pour leur faire comprendre la responsabilité politique mais aussi ce qu'était un parcours, un cheminement qui pouvait conduire, à un moment, une personnalité à devenir un élu et en particulier un président"*.

Les adolescents ont pris conscience du privilège de cette rencontre avec le député de Corrèze : *"C'est quand même une chance unique que pas beaucoup de personnes ont, donc on est très très content de pouvoir poser des questions à un président. Ce n'est pas rien !"*

Pour d'autres qui ne connaissaient que son nom, c'était l'occasion de

découvrir l'ancien premier secrétaire du Parti Socialiste : *"j'ai trouvé cela enrichissant. J'ai pu apprendre beaucoup de choses sur sa personne, sur ce qu'il est vraiment. Ça m'a permis d'apprendre plus à le connaître"*.

Après Barentin, François Hollande s'est rendu dans un collège de Grand Quevilly, à la rencontre d'autres collégiens de la métropole.

L'après-midi, François Hollande a également participé à un concours d'éloquence où il participait au jury.

Le discours ce n'est pas seulement un exercice de style, c'est d'arriver à porter une argumentation, une démonstration en peu de temps. Mon expérience peut leur être précieuse. Le discours ce n'est pas bien parler, c'est donner un sens à la parole

François Hollande, ancien président de la République

Pour lui la jeunesse est *"la seule priorité qui vaille"*.

L'ancien Président élu en 2012 multiplie les rencontres avec les citoyens. À moins d'un an de l'élection présidentielle, on ne sait toujours pas s'il sera candidat en 2027 : *"Si je dois me déclarer, ce sera en décembre"*, a-t-il précisé dans un entretien vidéo accordé à Jean-Jacques Bourdin et publié sur la chaîne YouTube du journaliste. Il précise que s'il prend la décision de se lancer dans la course à l'Élysée, ce sera pour *"gagner l'élection"*, pas pour *"faire de la figuration"*.

Pour l'instant, on compte 11 candidats déjà déclarés dont [Edouard Philippe l'actuel maire du Havre.](#)

Saint-Valery-en-Caux. Le passeur de migrants au passé meurtrier suscite l'intérêt des tabloïds

Nicolas Durand

5-6 minutes

Reconnu coupable le 27 mai à Rouen, avec un complice, d'avoir tenté de faire [traverser des migrants vers le Royaume-Uni depuis Saint-Valery-en-Caux](#), John Frizell figure sans doute parmi l'un des Ecossais les plus cités dans la presse du Royaume-Uni ces derniers jours. Depuis [sa condamnation, en France, à 30 mois d'emprisonnement ferme](#), les journalistes britanniques sont entrés en contact avec notre rédaction. L'individu, incarcéré à Rouen, intrigue outre-Manche.

Accusé de meurtre

C'est en plongeant dans les archives des sites de médias britanniques et dans les rôles de la *Sheriff Court*, équivalent du tribunal correctionnel dans l'Hexagone, que le profil du marin s'est étoffé. Loin de "*l'ingénieur maritime*" ou de "*l'opérateur de grue*" qu'il a prétendu être lors de l'audience correctionnelle, c'est en réalité l'histoire d'un "*apprenti mécanicien*" qui "*a déraillé*" à la suite de la mort tragique de sa mère et de son frère. Lundi 1^{er} juin, il devait comparaître une fois de plus devant la *Sheriff Court* de Glasgow. L'une de ses anciennes compagnes aurait "*déjà fait référence à son passé judiciaire*", indiquant "*qu'il a plusieurs condamnations et qu'il a passé du temps en prison*", d'après une source proche du dossier. C'est notamment une affaire de 2009, révélée par nos confrères de la BBC, qui nous a mis la puce à l'oreille. John Frizell comparaît cette année-là devant la Haute Cour de justice d'Edimbourg. Il

est accusé de meurtre. C'est lors d'un "concours de pompes" qui a dégénéré en bagarre, que l'intéressé a porté un [coup de couteau](#) mortel à son adversaire. Il s'agissait d'un père de famille de 48 ans dans une habitation d'Aberdeen, ville du nord de l'Ecosse.

Il fabriquait de l'alcool en prison

John est condamné pour homicide coupable, une qualification semblable à l'homicide involontaire, inexistant en Ecosse. John se voit infliger huit ans et demi de prison. Incarcéré à Addiewell, à l'est de Glasgow, pour purger sa peine, il fait une fois de plus parler de lui en 2010. *"Il fabriquait de l'alcool en prison et avait laissé son téléphone caché dans sa cellule. Il pensait qu'on ne le trouverait pas, indiquait le Daily Record. Mais il était tellement ivre qu'il ne pouvait pas le retrouver lui-même lorsqu'il a commencé à sonner bruyamment."*

Devant la justice à l'âge de 20 ans

Les premiers antécédents judiciaires de Frizell remontent à sa jeunesse, en 1999. Alors âgé de 20 ans, le jeune homme tombe pour [trafic de stupéfiants](#) avec un complice, déjà à Aberdeen, rapportent nos confrères du *Herald*. De l'héroïne, pour une valeur de 5 000 livres (5 700 euros), a été retrouvée au domicile des deux hommes. Ils écopent d'une peine de six ans d'emprisonnement. L'avocat de Frizell, lors de l'audience, insiste sur le double deuil qui a frappé son client. A la suite de cette condamnation, l'homme est cité une nouvelle fois dans une affaire d'agression d'un policier, auquel il aurait volontairement coincé le pied dans une portière de voiture alors qu'il consommait des stupéfiants.

"Il est censé comparaître devant un tribunal en Ecosse cinq ou six fois cet été"

Le dernier fait en date remonte à 2019, sur la côte ouest de l'Ecosse. Alors qu'il est sous le coup d'une [interdiction de conduire](#), Frizell est poursuivi par la police dans les rues d'Oban. Il tente d'échapper aux forces de l'ordre avant d'être finalement intercepté. Il est condamné à huit

mois de prison. Un profil que la presse britannique ne peut détailler pour des raisons de législation et de droit a un procès équitable. *"Il est censé comparaître devant un tribunal en Ecosse cinq ou six fois cet été, notamment pour des accusations graves"*, souligne une autre source outre-Manche. Le ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth suit de près son profil. Comme il l'indique à la BBC : *"Nous sommes en contact avec les autorités locales [françaises]"*. Une extradition est-elle en vue ?

John Frizell et Andrew Walsh avaient été surpris par les gendarmes et la police aux frontières à Saint-Valery-en-Caux dans la nuit du 8 au 9 avril. Ils se trouvaient sur une embarcation de huit mètres qui comptait plusieurs migrants à son bord, dont un enfant âgé de 3 ans. Ils avaient pris la mer à [Littlehampton](#) pour se rendre sur les côtes normandes. Lors de leur procès, le 27 mai, l'un a indiqué qu'il s'agissait d'aider un ami, tandis que l'autre niait être au courant de cette histoire de migrants. Ils ont été condamnés. Frizell purge une peine de 30 mois de prison ferme, tandis que Walsh écope de 15 mois avec sursis. Les deux hommes suscitent l'intérêt de la presse britannique en raison de leur profil atypique pour des passeurs. Si l'un est déjà connu des services de justice, son complice, Andrew, a auparavant été salué pour son service durant la guerre en Afghanistan. Ancien militaire du 4^e Régiment d'Artillerie Royale (*4th Regiment Royal Artillery*), il était déployé dans la région de Sangin, dans la province du Helmand, face aux Talibans. Ces profils sont loin d'être similaires à ceux d'anciens migrants qui deviennent passeurs une fois arrivés au Royaume-Uni.

La ministre de la Culture s'exprime pour la première fois sur le prêt de la tapisserie de Bayeux où "rien n'a

Véronique Arnould

4-6 minutes

Mercredi 3 juin 2026, pour la première fois, la ministre de la Culture, Catherine Pégard, tenait une conférence de presse pour détailler les conditions de transport de la tapisserie de Bayeux. Celle-ci sera exposée à partir du mois de septembre au British Museum de Londres. Voyages à blanc, mobilisation d'experts... C'est une performance technique. Les détails dans cet article.

Si rien ne filtre sur les dates de voyage de la tapisserie de Bayeux pour l'Angleterre, la conférence de presse du mercredi 3 juin a permis de détailler les conditions techniques et revenir sur le symbole de ce prêt historique.

Le sujet crée la polémique depuis des mois, il s'agit du prêt de la tapisserie de Bayeux aux Anglais, à partir du mois de septembre 2026 et ce, pour une durée d'un an. Sur ce point, la ministre de la Culture, qui a rappelé que le musée de Bayeux allait faire l'objet de travaux, est rapidement revenue cette polémique. À ses yeux, ce qui respecte le mieux cette œuvre *"n'est pas de la laisser anonyme dans l'obscurité d'une réserve mais c'est de permettre à des millions de visiteurs d'en comprendre le rôle dans notre histoire."*

Avec humour, Lord Ricketts, l'envoyé spécial du Royaume-Uni pour le prêt de la tapisserie de Bayeux, a rapidement "détendu" la salle, en rappelant que *"la réponse est oui ! Bien sûr, on va restituer la tapisserie !"*. Cette conférence de presse a permis de préciser qu'à son retour dans un

an, la tapisserie ne serait pas seule, d'autres objets remarquables prêtés par les Anglais, seront également du voyage.

Catherine Pégard a rappelé la mobilisation des "meilleurs experts" sollicités pour tester et valider ce transport. [Un transport dont les modalités ont déjà été évoquées il y a plusieurs mois.](#)

La ministre a usé de métaphores pour évoquer la technicité de la caisse isotherme utilisée pour la tapisserie, le comparant à un "écrin", puis "à un berceau pour un nouveau-né", autant d'images pour rassurer. Des voyages à blanc ont été effectués pour prendre des mesures et valider chaque paramètre. L'ensemble des capteurs a relevé les vibrations seconde par seconde, toutes les étapes enregistrées, ce qui a permis de repérer les moments les plus sensibles.

Évidemment, rien n'est laissé au hasard, différents scénarios sont envisagés, : ainsi, en cas de coupure de courant, la température et l'hygrométrie resteront stables pendant 48h.

Jamais sans doute dans l'histoire du transport d'oeuvres d'art, autant de tests, autant de protocoles, autant de contrôles de risques n'ont été réalisés pour un seul déplacement

Catherine Pégard - Ministre de la culture

La Tapisserie de Bayeux, à son retour en France fin 2027, fera l'objet d'une restauration prévue de longue date. La manipulation de l'œuvre, longue de 70 mètres, est aussi un sujet très sensible. La technique de paravent utilisée pour extraire l'œuvre a fait ses preuves, c'est une opération qui a mobilisé 80 personnes. Le travail se poursuit donc avec le British Museum pour la placer ensuite sur la table de présentation.

"Nous avons mené des études sur la réaction de ce paravent où est placée la tapisserie pour assurer son transport", détaille Lucie Delhomme.

Cette caisse a été mise au point avec des scientifiques pour avoir la meilleure réponse en termes d'hygrométrie et de température et la limitation de la vibration. Nous avons pu diminuer les vibrations de 96 % lorsqu'il y a un choc par exemple et transformer un choc violent comme

pour un bébé dans un berceau.

Lucie Delhomme - Responsable département Musées Hizkia France

Deux voyages à blanc ont déjà été réalisés, dont un au mois d'avril, nous précise Delphine Christophe, *"ce deuxième voyage s'est fait de Bayeux jusqu'au British museum"*.

C'est une forme de répétition générale. Nous avons mesuré les modalités techniques, déjà testés lors du premier voyage, notamment le climat qui doit rester constant. C'est un voyage inédit ! Nous sommes extrêmement sereins, nous sommes allés au bout des études.

Delphine Christophe - Directrice des patrimoines et de l'architecture au ministère de la culture

Vous l'aurez compris, la date du voyage restera confidentielle, mais la tapisserie de Bayeux sera installée pour le 10 septembre 2026, date d'ouverture de l'exposition au British Museum. [Les tickets d'entrée seront mis en vente à partir du 1er juillet](#). Cette exposition est prévue jusqu'au 11 juillet 2027. Il sera temps ensuite de penser ... au voyage retour !

Dans le centre-ville de Rouen, cette ancienne église sera vendue moins de 400 000 €

Robin Rioult

5–6 minutes

Désacralisée en 1999, la chapelle des Franciscaines est de retour sur le marché de l'immobilier à Rouen. Elle contient notamment une fresque de l'artiste Maurice Denis, « le Nabi aux belles icônes ». Le promoteur Bim Immobilier a trouvé un acheteur potentiel.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par Robin Rioult

Publié: 4 Juin 2026 à 18h43 Temps de lecture: 1 min

Inaugurée en 1929, désacralisées en 1999, la chapelle des Franciscaines de la rue de Joyeuse est de retour sur le marché de l'immobilier. Construite peu avant la seconde guerre mondiale, cette ancienne église de 520m² est riche sur le plan artistique. Elle contient une fresque religieuse peinte par [l'artiste post-impressionniste Maurice Denis](#), « le Nabi aux belles icônes. »

Elle dispose également de tout ce qui fait une église, même si le bâtiment de trois étages n'est plus considéré comme un lieu consacré par [les autorités catholiques](#) : orgue, autel, sacristies... La chapelle compte deux caves, dont un théâtre en sous-sol, ainsi qu'un terrain de 200m².

Un bâtiment exceptionnel

L'endroit avait originellement été vendu à un particulier par les sœurs apostoliques. Aujourd'hui, il est de retour sur le marché. Sur Instagram, l'agent immobilier Stéphane Bertrem précise que le bâtiment est au milieu d'une copropriété, mais n'en fait pas partie. « *Je vends une église, un orgue, un jardin, un théâtre* », énumère le professionnel.

Sur son annonce en ligne, son agence, [Bim immobilier](#), affiche un prix de 375 000 €. Sans surprise, le bâtiment n'est pas soumis au diagnostic de performance énergétique. Il compte cependant un compteur d'eau, un compteur électrique et l'accès au tout-à-l'égout. Si son intérieur est en bon état, l'endroit ne comprend ni parking, ni ascenseur.

Sans surprise, il n'aura pas fallu longtemps pour que ce charmant bâtiment trouve preneur. Les visiteurs se sont succédés à l'intérieur de la Chapelle des franciscaines, qui n'avait certainement pas vu une telle activité depuis des années. « *On a eu entre 20 et 30 personnes je pense* », souligne un employé de Bim Immobilier, qui s'est gracieusement déplacé pour nous ouvrir l'accès à la cour de l'immeuble contenant l'édifice.

Sur place, l'endroit n'a rien perdu de son charme caractéristique. On sent même encore cette odeur si typique des églises de villages planer dans l'air. « *C'est vraiment un beau bâtiment* », souffle un autre employé. L'agence pense d'ailleurs avoir décroché un acheteur sérieux, avec à la fois les fonds nécessaires et un projet pour l'endroit. Qui sait, peut-être sera-t-il ouvert au public ?

Lire aussi

Rénovation des églises en Seine-Maritime : les élus se forment à préserver le patrimoine

Mireille Loubet-Anquetil

7–9 minutes

L'entretien du patrimoine religieux peut rapidement devenir une source d'inquiétude pour les communes qui ont peu de moyens techniques et financiers. Sauf si on s'y prépare : le CAUE est venu en faire la démonstration jeudi 4 juin 2026 à Cliponville.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 4 Juin 2026 à 18h04 Temps de lecture: 1 min

Ils sont plus d'une trentaine d'élus venus des communes avoisinantes, principalement de Plateau de Caux et de Caux Seine aggro, pour assister à une séance de travaux pratiques avec le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement). Le cas pratique, c'est celui de l'église Saint-Martin de Cliponville, rénovée en 2023.

Au menu de la leçon du jour, expliquer aux élus ruraux qui n'ont pas le soutien de services techniques spécialisés. Comment s'y prendre pour entretenir, rénover et pourquoi pas, valoriser le patrimoine religieux de leur commune. Objectif : effectuer un entretien régulier pour éviter de grosses réparations coûteuses et apprendre à prioriser les étapes pour étaler les dépenses dans le temps.

L'humidité, le principal ennemi

Premier conseil : observer régulièrement le toit, les murs (extérieurs et intérieurs) mais aussi la charpente de l'église. *« Là vous voyez, sur ce mur du clocher, de la végétation a poussé. Comme il y a eu des travaux ici récemment il n'y en a pas beaucoup, mais il faut faire attention ».*

Sandrine Le Doaré, architecte au CAUE de Seine-Maritime a commencé la visite par un tour de l'église et il y a déjà matière à dire. Comme ce cabanon d'outillage adossé au mur du clocher, qui crée une poche d'humidité dans la nef. Toute brique ou pierre, devenue friable, devient un élément à surveiller de près pour [éviter des désordres majeurs et des travaux coûteux](#).

Car l'ennemi N°1 des églises, et c'est encore plus vrai en Normandie qu'ailleurs, c'est l'humidité. Mais si l'état de la toiture est l'élément principal à surveiller pour protéger le bâti, les infiltrations d'eau peuvent aussi remonter par le sol. Aussi la première action efficace, facile à mettre en place, c'est la ventilation. *« Créez un courant d'air. Souvent, il y a une porte secondaire ou au moins une*

petite fenêtre dans la sacristie. Et si vous-même, ou un habitant proche, pouvez venir ouvrir et fermer régulièrement, en évitant les jours où il pleut beaucoup et ceux où il fait trop chaud, c'est déjà très efficace ».

Partager son expérience

Attentifs, les élus présents posent des questions, d'autres prennent des notes. « *Je suis venu pour avoir des renseignements sur l'entretien des églises car nous avons des travaux à faire sur la nôtre, détaille Manuel Herrero, maire de Nointot. On a déjà eu la visite sur place de l'architecte du CAUE qui a préconisé des choses à faire, notamment pour l'aération, que l'on va mettre prochainement en place. On a repéré des infiltrations, quelques champignons et de l'humidité dans la sacristie* ».

Dans le village de Nointot, ce sont les élus du conseil municipal qui vont s'atteler à la tâche. « *Tous les travaux que nous pouvons faire nous-mêmes nous nous en chargeons directement. Samedi, nous serons dans l'église pour créer des trous dans les estrades pour laisser l'air circuler* ».

Il y a eu des travaux de maçonnerie pour dégager le ciment des murs qui l'empêchait de respirer et des travaux de couverture, car le toit était vétuste.

Jean-François Lemesle, Maire de Cliponville

La séance sert aussi à partager les expériences d'une commune à une autre. « *Ici, nous avons eu une alerte par des fuites de toiture et il fallait faire quelque chose, explique Jean-François Lemesle, le maire de Cliponville. À chaque tempête, nous devons faire des réparations de la couverture, ce qui faisait augmenter notre contrat d'assurance. Il y a eu des travaux de maçonnerie pour dégager le ciment des murs qui l'empêchait de respirer et des travaux de couverture, car le toit était vétuste. Mais ce que j'ai appris au moment de ces travaux, qui ont été subventionnés jusqu'à 80 %, c'est qu'il fallait créer une circulation d'air dans tout le bâtiment pour qu'il ne se dégrade pas* ».

Le CAUE de Seine-Maritime vient de rééditer le guide d'entretien des édifices culturels, avec [un carnet de suivi sous la forme d'une grille](#) afin de suivre une méthode efficace. D'autres visites, sur le terrain, seront proposées à partir de l'automne 2026.

Emplois, comités sociaux d'administration, handicap... Quoi de neuf au JO cette semaine ?

Victoria Beurnez

4-5 minutes

Du nouveau concernant les travailleurs handicapés au sein de la direction générale des finances publiques. [Un arrêté](#), publié cette semaine, fixe pour l'année 2026 le nombre d'emplois offerts aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Plus précisément, il s'agit ici des fonctionnaires concernés pour l'accès par la voie du détachement au grade d'inspecteur des finances publiques des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques. Le nombre d'emplois offerts est ainsi fixé à 9.

Des précisions concernant les emplois des chefs de mission au sein des ministères économiques et financiers. [Un arrêté](#) publié cette semaine dresse la liste de ces emplois, au sein de différentes administrations : direction générale de l'administration et de la fonction publique, direction générale des finances publiques, direction générale du Trésor, direction des achats de l'État...

Plusieurs arrêtés fixent les modalités des comités sociaux d'administration au sein de différentes instances, à l'égard des corps relevant de la catégorie A. Un [premier](#) arrêté concerne la Dila, un [deuxième](#) concerne les administrations, établissements publics et services du Premier ministre, un [troisième](#) concerne les services déconcentrés de la police nationale et de l'École nationale supérieure de la police, un [quatrième](#) au sujet des ministères de l'Intérieur et du

ministère des Outre-mer, un [cinquième](#) concernant le ministère des Armées. Enfin, un [sixième](#) concerne les ministères économiques et financiers et leurs établissements publics.

Également publiés :

- [Un arrêté](#) portant création et composition d'une commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps relevant de la catégorie A du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, du ministère des Transports et du ministère de la Ville et du Logement ;
- [Un arrêté](#) relatif au comité d'évaluation interministériel compétent à l'égard des secrétaires généraux, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale, délégués ministériels et interministériels et personnes occupant des emplois assimilés ;
- [Un arrêté](#) fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État au ministère de la Justice, au titre de l'année 2027 ;
- [Un arrêté](#) fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État au ministère de la Justice au titre de l'année 2027 ;
- [Un arrêté](#) portant majoration temporaire des taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État ;
- [Un arrêté](#) fixant au titre de l'année 2027 le nombre de postes offerts aux concours pour le recrutement d'ingénieurs civils de la défense ;
- [Un arrêté](#) fixant au titre de l'année 2026 le nombre de postes offerts au concours externe sur titres et travaux pour le recrutement d'ingénieurs des services techniques du ministère de l'Intérieur ;
- [Un arrêté](#) fixant les taux de promotion dans le corps des ingénieurs de police technique et scientifique de la police nationale du ministère de l'Intérieur au titre de l'année 2026 ;

– [Un arrêté](#) du 2 juin 2026 fixant au titre de l'année 2027 le nombre de postes à pourvoir à l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Fonction publique : la Cour des comptes alerte sur l'absence globale de doctrine de l'État face à la montée des contractuels

Par Paul Idczak

6–8 minutes

“Un mouvement de fond qui devrait se poursuivre, voire s’amplifier.” C’est ainsi que la Cour des comptes présente la tendance actuelle du recours aux contractuels dans les trois versants de la fonction publique, dans un rapport rendu public ce jeudi 4 juin. Dans un contexte où le nombre d’agents sous contrat a augmenté de 37 % entre 2011 et 2024 et représente désormais un agent public sur quatre, les magistrats financiers ont analysé, six ans après leurs derniers travaux, les difficultés rencontrées par les employeurs publics face à ce recours généralisé aux contractuels. Cela, tout en analysant son impact financier et les éventuelles possibilités d’économies structurelles qui en résultent.

Premier constat formulé par la Cour : le recours aux contractuels, certes contrasté et hétérogène selon les employeurs et les versants, s’avère *“plus subi que choisi”* du fait *“de la baisse d’attractivité et de changements sociétaux”*. Une réalité en vigueur dans les trois versants, écrivent les auteurs du rapport, qui pointent, à l’État, des difficultés pour recruter sur *“les fonctions régaliennes, d’encadrement ou de soutien”*, tandis que, dans la territoriale, *“la moitié des employeurs publics déclarent pourvoir difficilement les emplois vacants”*. Dans l’hospitalière, plusieurs métiers sont cités, à savoir les gériatres, les urgentistes, les psychiatres, les radiologues et les anesthésistes.

Lire aussi : [L’impératif d’une doctrine RH face à l’essor des contractuels](#)

Par ailleurs, d'autres facteurs, comme le vieillissement de la population et la baisse du nombre de candidats aux concours, couplés à *"l'obsolescence des qualifications, notamment en matière numérique"*, amènent l'administration à se résoudre au recrutement sous contrat, note la Cour. Un contexte renforcé, selon cette dernière, à la fois par la loi de transformation de la fonction publique de 2019, qui a étendu le recrutement des contractuels aux emplois permanents, et par l'état d'esprit des nouvelles générations, qui ne considèrent plus *"les garanties statutaires et la sécurité de l'emploi, traditionnellement présentées comme des avantages de la fonction publique"* comme des *"facteurs suffisants d'attractivité"* pour devenir fonctionnaires.

Les ministères veulent conserver une autonomie de gestion

Plus largement, les auteurs du rapport regrettent l'absence d'anticipation de la part de l'ensemble de l'administration concernant la gestion des contractuels. *"Ce n'est qu'en 2026 que la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a inscrit ce sujet parmi ses priorités"*, grincent les magistrats financiers, qui pointent que *"les employeurs publics, quel que soit le versant dont ils relèvent, n'anticipent pas assez l'évolution de la part des agents contractuels dans leurs effectifs"*.

Lire aussi : [Le recours aux contractuels continue de faire augmenter les effectifs de la fonction publique](#)

Dans cette même lignée, la Cour explique que les ministères tiennent, chacun de leur côté, *"à garder leur autonomie en matière de gestion des agents contractuels"*, ce qui limite jusqu'à présent la mise sur pied d'une hypothétique stratégie RH interministérielle. Et la Cour de citer, pour illustrer ses propos, les *"critiques"* des ministères au moment de la mise en place, début 2024, de la grille de rémunération des métiers du numérique. Certaines administrations ont ainsi tout bonnement refusé de la mettre en œuvre, *"car elle pouvait entraîner des demandes reconventionnelles des agents contractuels en fonction, réduire le pouvoir de décision des employeurs publics et accroître la concurrence entre*

eux”. En conséquence, les “*surcoûts*” de gestion liés à l’emploi des contractuels s’avèrent “*difficiles à chiffrer*”, en raison de cette gestion individualisée des agents contractuels.

La Cour propose de “*refondre l’architecture*” de la fonction publique

À partir de ces constats, la Cour formule plusieurs “*champs d’évolution*” pour améliorer le recours au contrat. Comme il n’est “*ni possible ni souhaitable*” d’imposer une répartition des effectifs permanents entre agents contractuels en CDI et fonctionnaires, le rapport suggère qu’il pourrait, par exemple, être prescrit aux employeurs publics des trois versants “*de fixer, dans des lignes directrices de gestion, les principes d’organisation du recrutement, de la carrière et de la rémunération des agents contractuels, mais aussi des ratios d’emploi contractuel par niveau ou fonction*”.

Les magistrats financiers appellent également à développer le prérecrutement, c’est-à-dire l’emploi de contractuels dans la perspective de les titulariser après plusieurs années en poste. Ils proposent ici des pistes à l’administration, telles que l’ouverture du troisième concours aux candidats “*ayant exercé une ou plusieurs activités professionnelles quelle qu’en soit la nature, en tant que salarié ou agent public*” ou encore “*la nomination directe dans un grade d’avancement*” des lauréats aux concours justifiant d’une expérience professionnelle dans des emplois de même niveau ou de même nature que celui des corps concernés. L’ouverture de concours réservés aux apprentis est également mise sur la table.

Lire aussi : [Le prérecrutement, une troisième voie entre concours et contrat dans la fonction publique](#)

La Cour présente, en outre, la possibilité d’utiliser la négociation collective pour fixer des règles de gestion RH communes aux contractuels et aux fonctionnaires, “*comme cela se pratique dans le secteur privé avec les conventions collectives*”. Une négociation qui pourrait aboutir, propose la Cour, à refondre “*l’architecture*” de la fonction publique, afin “*de donner*

une pleine portée à la distinction du grade et de l'emploi tout en préservant le système de carrière".

Dans cet éventuel système, qui modifierait en profondeur les règles de gestion RH publiques, *"les fonctionnaires pourraient appartenir, non plus à des corps au sens statutaire du terme, mais à des cadres de fonctions déterminés à partir de grandes filières professionnelles, comportant eux-mêmes plusieurs niveaux de fonctions"*. Une manière, exprime la Cour, de permettre l'embauche indistincte, sur les mêmes emplois, de titulaires appartenant à un cadre de fonction et de contractuels, *"ce qui favoriserait les mobilités intra et inter fonctions publiques"*. Une proposition osée, symbole de la manière dont l'arrivée massive de contractuels dans la fonction publique bouscule déjà les habitudes à tous les niveaux de l'administration.

Anticorruption : les administrations cherchent une méthode commune

Par Marie Malaterre

5-6 minutes

La première réunion interministérielle de suivi du comité de mise en œuvre du plan national pluriannuel de lutte contre la corruption 2025-2029, coordonnée par l'Agence française anticorruption (AFA), était organisée le 19 mai dernier.

Elle s'est tenue dans un contexte dans lequel [les statistiques publiées conjointement par l'AFA et le ministère de l'Intérieur](#) en avril dernier montrent une augmentation régulière des phénomènes corruptifs entre 2016 et 2025, avec une hausse de 16 % en 2025 par rapport à l'exercice précédent.

40 % des atteintes à la probité concernent des agents publics, parmi eux, un tiers concerne des agents de l'État, que ce soit en centrale ou en services déconcentrés. Un risque majeur a par ailleurs été identifié : la pression de la criminalité organisée et notamment le narcotrafic sur les services régaliens, justifiant que l'État occupe une place centrale dans le plan.

Lire aussi : [Face à la corruption, l'État sonne la mobilisation en interne et se dote d'une gouvernance](#)

Ces dernières données nous apprennent également qu'au sein des infractions de corruption, la corruption active ou passive dans un contexte professionnel public est la plus importante sur la période 2016-2025. Elle représente près des deux tiers des faits de corruption rattachés au milieu professionnel sur l'ensemble de la période, soit 1 530 infractions enregistrées en dix ans. Ces faits peuvent concerner des infractions de

corruption identifiées à l'encontre des services de police et de gendarmerie lors d'un contrôle routier, pour obtenir un service public, comme un logement social, ou encore pour éviter un contrôle, par exemple un contrôle sanitaire qui aboutirait à un rapport défavorable.

Dans cette perspective, et dans le cadre de cette première réunion interministérielle, les administrations prennent conscience de la nécessité d'agir mais aussi de s'appuyer sur les expériences des uns et des autres pour construire des outils, pour l'heure encore faibles, pour faire face à de tels phénomènes.

“L'idée est de briser le tabou autour des atteintes à la probité, commente Isabelle Jégouzo, directrice de l'Agence française anticorruption (AFA). C'est un sujet difficile, un phénomène occulte qu'il est difficile d'aborder. C'est pourtant un sujet sur lequel il y a une véritable prise de conscience des risques internes aux administrations et une vraie mobilisation, car derrière ce sujet très lourd en signification et en poids de valeur vient la question de la légitimité de l'action publique. Il y a aussi la volonté de protéger tant les agents que l'administration.”

Travailler sur l'alerte interne

Lors de la réunion, les ministères ont également exprimé le besoin de travailler sur des sujets transversaux, comme par exemple la formation, notamment sur l'éthique et la déontologie au niveau de l'État. Les participants à la réunion se sont accordés sur la nécessité d'avancer sur cette question autant au niveau de la formation initiale que continue, et ce, en partenariat avec les écoles du service public, les instituts de formation ministériels en lien avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Des besoins ont également été exprimés au niveau des marchés publics pour prévenir les atteintes à la probité dans le cadre d'achats publics, thématique sur laquelle l'AFA s'apprête d'ailleurs à publier un guide dédié.

Lire aussi : [Corruption : une prise de conscience de plus en plus prégnante des risques chez les acteurs publics](#)

“Sur les atteintes à la probité, et c’est d’ailleurs le reflet du plan, il y a à la fois des sujets transversaux, mais aussi internes à chaque administration car chacune a ses propres difficultés, analyse Isabelle Jégouzo. Les enjeux ne sont pas les mêmes dans des administrations comme les Douanes ou encore le ministère de l’Agriculture ou des Affaires étrangères.”

Autre sujet mis en avant par les ministères, la nécessité de travailler sur les dispositifs d’alerte interne sur lesquels il reste encore beaucoup de progrès à accomplir. En effet, l’efficacité du système repose sur la confiance qu’ont les lanceurs d’alerte dans les dispositifs de signalement mis en place, dans la confidentialité des échanges, dans leur protection.

Sur la méthode de suivi, les ministères présents à la réunion se sont mis d’accord sur une restitution annuelle de la mise en œuvre coordonnée et élaborée par l’AFA en annexe de son rapport annuel d’activité à partir de 2027.

Haute fonction publique : dans l'encadrement supérieur de l'État, une “sous-administration” qui fait débat

Par Paul Idczak

7–9 minutes

“Aujourd’hui, plusieurs ministères sont sous-administrés, avec un grand nombre d’emplois fonctionnels de direction qui ne sont pas occupés par des cadres supérieurs. Ce qui pose des questions pour les débouchés des carrières de ces agents.” Ces propos, qui émanent d’une source très au fait de la politique RH de l’encadrement supérieur de l’État, mettent en lumière un phénomène illustré, statistiquement, par les chiffres publiés par l’administration, cinq ans après l’enclenchement de la réforme de la haute fonction publique : une large part des emplois fonctionnels de direction situés sur le périmètre A+ sont actuellement dans les mains d’agents de catégorie A.

Selon un document diffusé en mai 2026 par la délégation interministérielle à l’encadrement supérieur de l’État (Diese), sur les 4 800 emplois fonctionnels de direction et de dirigeant de ce versant, plus de 2 000 sont occupés par des agents qui ne sont pas issus des corps concernés par la réforme de l’encadrement supérieur. Parmi cette cohorte, 907 agents sur ces emplois appartiennent à des corps dits “A type”, c’est-à-dire du niveau des attachés d’administration de l’État et des secrétaires des Affaires étrangères.

Lire aussi : [Corps, âge, niveau d’emploi : une photographie inédite des cadres sup’ de l’État](#)

Plus précisément, 38 % des emplois de direction ministériels – tels que les consuls généraux, les secrétaires généraux d’académie ou encore les

emplois territoriaux des finances publiques et des douanes – sont concernés, ainsi que 54 % des emplois de direction interministériels dans les services déconcentrés, soit, principalement, les emplois de directeurs de l'administration territoriale de l'État (DATE). C'est surtout le cas dans trois ministères, à savoir l'Éducation nationale, l'Intérieur et la Justice, *“qui concentrent environ 80 % des cadres issus de corps A type”*, note, par-delà les données, la Dese.

La “double carrière” est encore d'actualité

Si élargir ces fonctions à des cadres d'un niveau inférieur au périmètre A+ résulte d'une volonté de l'administration, qui cherche à placer de nombreux fonctionnaires de cette catégorie pour assembler ses viviers de cadres, des interrogations se font jour dans les couloirs des ministères. D'autant plus que la réforme de la haute fonction publique avait pour but, en harmonisant les grilles des principaux corps de l'encadrement supérieur, de mettre fin au phénomène dit de la “double carrière” des agents, au moment où ceux-ci occupaient un emploi fonctionnel.

Or, les corps de catégorie A, qui n'ont pas été concernés par cette harmonisation, continuent d'expérimenter cette double carrière quand ils se placent sur ces emplois fonctionnels. Et doivent donc enchaîner des postes de ce même niveau pour ne pas subir un choc à la fois indiciaire et indemnitaire à la fin de leur période en poste. *“Dans le cas contraire, leur appartenance à un corps moins capé les ramène encore très en dessous en termes de rémunération”*, pointe un président de comité parcours et carrière, qui voit régulièrement des cas similaires passer sous ses yeux. Dans un récent rapport sur la gestion des cadres sur les emplois DATE, plusieurs inspections vont dans le même sens, via des cas observés sur le terrain : *“Certains corps, notamment de catégorie A, peuvent se considérer prisonniers des emplois DATE, car un retour sur un poste dans leur corps d'origine impliquerait une perte significative de rémunération”*.

Lire aussi : [L'administration territoriale de l'État appelée à muscler sa](#)

À la Diese, le ton ne se veut pourtant pas alarmiste. *“Les corps de catégorie A ne relèvent certes pas des corps de l’encadrement supérieur de l’État, mais ils ont statutairement accès aux emplois fonctionnels”*, rappelle la délégation auprès d’Acteurs publics, avant d’ajouter que *“l’écosystème prévoit bien un espace d’échange entre catégories A et A+ pour l’accès à ces emplois”*. Reste que le système fait tiquer. *“Il faudra bien qu’il y ait une réflexion pour offrir une perspective professionnelle aux membres de ces corps, note un cadre supérieur. Car on ne sait pas, actuellement, quel est le débouché possible pour cette population.”*

Une voie de promotion vidée de sa substance

Des solutions existent-elles ? L’une des issues envisagées au moment de la rédaction de la réforme de la haute fonction publique était l’intégration possible d’une partie des cadres de catégorie A dans le corps des administrateurs de l’État (AE), sur demande et après examen du dossier, au bout de plusieurs années passées sur emploi fonctionnel. Une possibilité prévue par l’article 5 du décret portant statut particulier du corps des administrateurs de l’État.

Cette voie particulière a concerné, jusqu’au début de l’année 2025, à la fois les cadres sur emplois fonctionnels interministériels et ministériels. Jusqu’à ce que la DRH de l’État ne décide de rayer la seconde catégorie du décret, car *“l’intégration était trop difficile à mettre en place”*, indique un administrateur de l’État. Un trait de stylo significatif, qui a laissé environ 800 cadres de catégorie A dans l’impossibilité d’être promus A+ par le biais de cette voie. Le changement a abouti à une impasse pour une partie d’entre eux, comme l’explique une ancienne secrétaire générale de ministère : *“Pour des attachés hors classe expérimentés sur des emplois fonctionnels de leur ministère qui, pour des raisons d’âge, n’ont aucune chance d’être admis au tour extérieur, l’article 5 était la seule solution pour intégrer le corps des AE.”*

Lire aussi : [Dans la haute fonction publique, le déploiement des primes à la performance a surtout profité aux cadres dirigeants](#)

Sur le fond, cet article 5 n'aurait néanmoins pas constitué la solution idoine, puisqu'il n'ouvre l'accès au corps des administrateurs de l'État, chaque année, qu'à moins d'une dizaine de fonctionnaires de catégorie A – ils étaient 8 en 2024, et 9 en 2025. Une manne très faible qui pourrait, souligne un cadre dirigeant, pousser l'administration à *“développer l'article 5”* et à *“revoir son articulation”* avec les autres voies d'accès au corps des administrateurs de l'État, pour les fonctionnaires possédant déjà un peu de bouteille dans les couloirs des administrations. En décembre dernier, le patron de la DGAFP, Boris Melmoux-Eude, confiait ainsi à *Acteurs publics* sa volonté *“de simplifier et harmoniser les voies de recrutement dans le corps des AE”*. Sans, toutefois, préciser si l'article 5 ferait l'objet d'un élargissement.

L'État tente aussi de faire bouger les lignes pour convaincre sa population de A+ de prendre des fonctions loin de Paris, où ils ne sont pas encore assez présents et ne candidatent pas encore assez sur certains postes, notamment sur les emplois DATE. La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a par exemple d'ores et déjà indiqué vouloir encourager, dans un futur proche, les mobilités des administrateurs de l'État loin de la centrale, dans les services déconcentrés. *“L'action territoriale exige des cadres de très haut niveau pour porter la transformation des services publics au service de nos concitoyens”*, précise Boris Melmoux-Eude. Avec en creux un questionnement stratégique pour les années à venir : où l'État a-t-il le plus besoin de ses A+ ? De son côté, la Dese a lancé, en avril dernier, des forums de la mobilité en région, pour encourager les départs de hauts fonctionnaires encore très “parisiano-centrés” vers les territoires. Des premiers pas vers une baisse de la “part de marché” des catégories A ?

12 % des proviseurs font état de postes d'enseignants non pourvus depuis septembre

Marie Malaterre

2-3 minutes

Par [Marie Malaterre](#) - 4 juin 2026 - 1 min de lecture



Selon une enquête du syndicat SNPDEN-UNSA, majoritaire chez les personnels de direction, 12 % des principaux et proviseurs interrogés dans le courant du mois de mai 2026 font état de postes d'enseignants non pourvus depuis la rentrée de septembre. Ils sont aussi 76 % à déclarer avoir dû compenser l'absence d'un collègue non remplacé. Aussi, 29 % d'entre eux déclarent que tous les professeurs absents depuis plus de 15 jours sont remplacés et 59 % signalent qu'il leur manque au moins un enseignant.



Découvrez le dernier numéro d'Acteurs publics